VIVRE À
Angers
MENSUEL N°301
1,22 € | MAI 2006

8 au CONSEIL
NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS À LA ROSERAIE

12 la VILLE
CONSEILS CONSULTATIFS : LE MAIRE FAIT LE BILAN

22 le GUIDE
INÉDIT : ANGERS VUE DU CIEL EN 1848

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

INITIATIVE : une charte signée entre les maisons de quartier [❹]
EN POINTE : Evolis entre en bourse [❺]
LA PHOTO : graff artistique à La Rochefoucauld [❻]
À L'HONNEUR : Apivêt ou la réinsertion par le vêtement [❼]

> AU CONSEIL

Le complexe sportif Jean-Vilar redessiné et agrandi [❽]
Un crématorium en projet à Monplaisir [❾]

> LA VILLE

12
Le maire fait le point sur la démocratie participative
Aventure littéraire dans les écoles [⓬]
Concours pour une ville fleurie [⓭]

> LES QUARTIERS

ROSERAIE : début des travaux place Jean-XXIII [⓮]
SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE : la Vaillante, alerte centenaire [⓯]
LAC-DE-MAINE : ouverture de la salle de sport Jean-Lehay [⓰]
BELLE-BEILLE : tours Gaubert, la résidentialisation est en cours [⓱]

> LE MAG'

22
Un forum citoyen à *Tour de scènes*
Compétition et cours de théâtre au 57e festival d'Anjou [⓲]
Les maisons de quartier sur la scène du Grand-Théâtre [⓳]

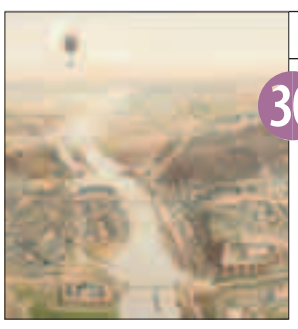

> LE GUIDE

30
Angers en 1848, vue du ciel
Une semaine pour la biodiversité [⓫]
En vacances à Lamoura [⓬]
Tournoi de beach soccer, fin juin [⓭]

ÉDITORIAL

Tour de scènes : une place pour chaque jeune

Tour de scènes est un évènement attendu par de nombreux jeunes angevins qui apprécient de s'y produire ou tout simplement d'assister au spectacle.

Cette année, Tour de scènes innove en offrant une tribune à l'expression citoyenne des jeunes. Trop souvent on entend dire qu'ils s'éloignent de la vie de la Cité, qu'ils ne s'intéressent pas à la citoyenneté, qu'ils restent en dehors des grands débats qui traversent notre pays. J'ai au contraire la conviction que la grande majorité de la jeunesse est animée par une soif d'engagement et par une volonté d'utilité. Mais on ne sait pas toujours y être attentif.

Si c'est pour nos enfants que nous nous battons au quotidien pour un avenir meilleur, c'est bien avec eux qu'il nous faudra le construire. Nous devons donc aller à leur rencontre, leur offrir des espaces d'expression qui leur conviennent, leur offrir toute la place qu'ils méritent dans notre ville.

C'est pourquoi Tour de scènes accueillera le premier forum citoyen consacré à la jeunesse. L'occasion pour tout un chacun de venir s'exprimer sur ses attentes, sur sa ville et peut-être, je l'espère, de s'engager dans d'autres démarches participatives à Angers.

Notre ville est une ville jeune : c'est une richesse qu'il nous faut explorer pour que chaque jeune y trouve sa place.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** et Julien **Rebillard** • Illustration de Une : Franck **Deniel** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Conception graphique (Laurent **Beaumont**) & maquette (Olivier **Monnier**) : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 2e trimestre 2006 • I.S.S.N. : 0767-354 X

CE JOURNAL EST DIFFUSÉ À PARTIR DU 15 MAI. IL EST ÉGALEMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR www.angers.fr. PROCHAIN NUMÉRO : LE 19 JUIN. POUR CONTACTER LA RÉDACTION : 02 41 05 41 31 OU JOURNAL@VILLE.ANGERS.FR

REVUE DE PRESSE

Angers vue par la presse nationale

"Angers, le grand renouveau", c'est ainsi que l'hebdomadaire *Le Point* du 13 avril titrait sa Une consacrée au chantier du théâtre Le Quai.
À l'intérieur, un cahier spécial de 12 pages dressait le portrait de la ville et de son maire Jean-Claude Antonini. Il y est évidemment question des *"grands chantiers du maire"* pour évoquer le *"grand lifting urbanistique"* engagé à travers la rénovation urbaine des cinq quartiers prioritaires, mais aussi les grands projets en cours : la construction du théâtre Le Quai au Front-de-Maine ; le contournement nord et le tramway qui offrent la possibilité de *"repenser la ville"*, de se réapproprier la Maine et de réunir enfin ses deux berges ; les nouveaux morceaux de ville qui seront créés sur le plateau des Capucins et celui de la Mayenne… L'économie locale est dépeinte à travers la diversité du tissu angevin, la reconversion engagée au bénéfice de l'activité tertiaire et le pôle de compétitivité du végétal avec ces *"plantes qui viennent au secours de l'emploi"*. *"Volonté de démocratisation"* et *"foisonnement de manifestations"* y sont salués comme les ingrédients de la culture angevine en *"bouillonnement perpétuel"* : le musée des beaux-arts et les Accroche-cœurs, le festival de cinéma européen Premiers Plans et le Nouveau Théâtre, le CNDC et Angers Nantes Opéra, l'ONPL et le Chabada… Côté développement durable enfin, la *"ville laboratoire fait figure de pionnière"* et collecte dans son observatoire européen les *"bonnes pratiques"* expérimentées en France et à l'étranger. Certaines trouveront une application à grande échelle aux Capucins puisque ce *"premier quartier durable angevin"* intégrera la démarche de haute qualité environnementale (HQE).

Angers à la pointe toujours, mais cette fois côté finances. Après le journal *Les Échos*, l'hebdomadaire *Challenges* du 6 avril reprend, dans son *"Palmarès des meilleurs maires de France"*, le classement de l'agence Public Evaluation System. Au chapitre des villes de plus de 100 000 habitants, il accorde une troisième place à Jean-Claude Antonini juste derrière les maires de Montpellier et Amiens. Le journal salue en particulier la *"très bonne gestion"* de la ville avec une note maximale pour la maîtrise de la fiscalité, l'excellente gestion de la dette et la solvabilité de la commune. ■

INITIATIVE

Un réseau pour les maisons de quartier

Les dix maisons de quartier de la ville s'unissent pour la première fois au sein d'un réseau. Jusqu'à ce jour, elles ne travaillaient ensemble que sur des actions ponctuelles comme le carnaval. Depuis un an et demi, la réflexion menée pour renforcer les liens a abouti à une charte, signée le 11 avril au Trois-Mâts. Il s'agit de réfléchir aux problématiques communes : l'implication des habitants, le renouvellement des bénévoles et leur formation. Cette démarche vise également à donner plus de visibilité à ces structures et à mieux peser dans les discussions avec leurs partenaires. La mutualisation de certains secteurs pourra être envisagée : animation culturelle, assistance juridique, communication, groupement d'achats… Le réseau se réunira au moins une fois par trimestre et désignera chaque année à sa tête un binôme composé d'un directeur et d'un président. ■

Signature de la charte le 11 avril au Trois-Mâts par les responsables des dix maisons de quartier.

LE CHIFFRE

97 000

personnes ont fréquenté la 77e foire d'Angers du 22 avril au 1er mai. Sans atteindre le record 2005 (105 000 entrées), c'est un joli succès pour l'Himalaya, thème de l'année. À noter également, la fréquentation importante sur le stand de la Ville et de l'Agglomération. Les Angevins ont pu y découvrir le tramway, le tri des déchets et dialoguer avec les agents des services de la Ville.

Thierry Bonnet

Le 20 avril, au Hutreau, les enfants ont mis en commun leur travail.

Les 6 000 enfants et leur jardin éphémère

Tout finira par une exposition publique, cale de la Savatte du 8 au 13 juin. 1 400 cartons peints de 1 m de côté y seront installés pour figurer un "jardin éphémère". Depuis octobre, 6 000 enfants des écoles publiques du Maine-et-Loire travaillent avec leurs enseignants autour de ce projet initié par Brigitte Chapuy et Philippe Aguilar, conseillers pédagogiques en arts visuel. *"Après la formation de 220 enseignants en début d'année, un travail a été mené dans les classes, de la petite section de maternelle au CM2,* explique Philippe Aguilar. *Chaque enfant a réalisé une pièce du puzzle : une allée du jardin dessinée sur une bande de carton. Actuellement, des rassemblements ont lieu pour mettre en commun ce travail. Par groupe de quatre, les enfants réalisent à cette occasion les morceaux du jardin éphémère sur un carton d'un mètre carré qui seront ensuite assemblés en une œuvre finale."* ■

À NOTER

La direction Voirie-Déplacements dispose d'une adresse mail à accueil.voirie-deplacements@ville.angers.fr pour toute demande de renseignement Remise du prix J'ai lu, j'élis le 15 juin, à 10 h, au centre Jean-Vilar Le 23 mai, les Compagnons du devoir ouvrent leurs portes aux jeunes, au 3, rue Marc-Leclerc Prochaine séance public du conseil municipal, le 1er juin, à 19 h

Thierry Bonnet

EN POINTE

Emmanuel Picot, pdg d'Evolis.

Evolis entre en bourse

Les parlementaires français, les conducteurs indiens, les clients d'une banque coréenne ou les fans du Manchester United. Tous ont un point commun : dans leur portefeuille est rangée une carte plastique fabriquée sur une machine Evolis. La société, située sur la zone d'activités d'Angers-Beaucouzé, vole de succès en succès. Elle est au premier rang européen et quatrième rang mondial du marché de l'impression de cartes plastiques.

La société, qui a débuté à Angers Technopole, vient d'entrer en bourse à Paris en levant dix millions d'euros. Une nouvelle usine va être construite pour 4,5 millions d'euros à partir de juin face au site actuel ; dans un an, la société disposera en tout de 7500 m².

En juin, un nouveau produit phare est également attendu : une imprimante de cartes réinscriptibles 500 fois. Depuis la création en 1999, 32000 imprimantes sont sorties des chaînes de fabrication angevines dont plus du tiers en 2005. Même croissance côté effectif : on est passé des cinq cofondateurs à une centaine d'employés ; une trentaine d'embauches est en outre programmée pour la nouvelle usine. Autre chiffre significatif : présent dans 90 pays, Evolis réalise 91 % de ses ventes à l'international. *"Nous avons encore de la marge pour gagner des marchés dans les cartes de fidélité, les banques ou les administrations,* affirme Emmanuel Picot, le pdg. *En outre, nous avons ouvert une filiale commerciale à Miami afin de mieux pénétrer le marché des États-Unis, le plus important au monde."* Les trois leaders mondiaux sont américains. L'objectif d'Evolis est de faire jeu égal avec eux, c'est-à-dire tripler son chiffre d'affaires d'ici à 2010. ■

PREMIER PLAN

Ils font pousser des plantes sur les murs

Le 1er prix du cinquième Appel à idées innovantes d'Angers Technopole a été remporté par Laurent Heine et Philippe Huet, pour un projet de végétalisation urbaine utilisant un procédé inédit permettant de faire pousser des plantes sur les murs ou sur les toits.

Ces lauréats travaillent depuis quinze ans dans le domaine du paysage. Laurent Heine est également formateur au centre de formation du Fresne. C'est d'ailleurs là qu'il a rencontré Philippe Huet et réalisé qu'ils travaillaient tous deux sur un même procédé. Du coup, ils se sont associés pour développer leur projet.

"Ce qui a séduit le jury, estiment-ils, *c'est notre potentiel de développement à l'étranger surtout dans les pays arides. Et il y a un lien très fort entre l'entreprise que nous voulons mettre en place et notre activité de paysagistes".*

Le passeport pour l'incubation obtenu va leur permettre de bénéficier de l'accompagnement, de la logistique et du soutien financier d'Angers Technopole. *"Notre réussite peut donner espoir à des gens qui ne sont pas de niveau bac + 5 ou 6 mais qui ont de bonnes idées, tout simplement".* ■

Contact : Angers technopole, 02 41 72 02 28.

Philippe Huet et Laurent Heine, lauréats de l'appel à idées innovantes.

Thierry Bonnet

TÉLEX

Soirée aux musées le 20 mai

Thierry Bonnet

La nuit des musées aura lieu le 20 mai, au musée des beaux-arts, à la galerie David-d'Angers et au musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine. De 19 h 30 à minuit, l'entrée sera gratuite. Des "express" seront proposés par les médiateurs pendant toute la soirée : des commentaires courts sur une œuvre au hasard des déambulations du public. Dans les jardins, des comédiens et musiciens joueront un spectacle, à 20 h 30, au jardin des Beaux-Arts et, à 22 h 30, au jardin de l'hôpital Saint-Jean. ■

Contact, 02 41 05 38 00.

INÉDIT

150 véhicules anciens attendus le 19 mai

Bugatti, Bentley, Delahaye, Facel Vega… les amateurs de belles voitures ont rendez-vous le 19 mai, dès 14 h 45, place Kennedy pour assister à l'arrivée du rallye de Fougères. Quelque 150 véhicules franchiront la Maine au pont de la Basse-Chaîne et remonteront vers le Bout-du-Monde pour stationner au pied du château jusqu'à 17 h. *"De sport, de prestige ou populaires, tous nos véhicules ont été construits avant 1962 et les plus anciens remontent aux années 1920-1922,"* souligne Patrick Rollet, président du rallye qui passe à Angers pour la première fois. ■

www.rallye-fougeres.org

150 véhicules anciens sont attendus au château le 19 mai, notamment ces Alvis construites entre 1935 et 1938.

Patrick Rollet

Jean-Patrice Campion

LA PHOTO

Coup de jeunes sur le transfo

Le transformateur de la place La Rochefoucauld a pris des couleurs! Du 24 au 28 avril, onze jeunes de 14 à 16 ans du centre Jean-Vilar et de la maison pour tous de Monplaisir l'ont orné d'une fresque, avec l'aide de Tito, artiste grapheur angevin réputé. Auparavant, ils avaient préparé trois maquettes. Le décor intitulé "Enfant du monde" a été choisi, en accord avec la Ville et les Bâtiments de France. Ce projet a été mené dans le cadre de l'opération Ados énergie ville, en partenariat entre la Ville et EDF-GDF Services Anjou. Les jeunes ont également bénéficié d'une demi-journée de découverte du métier de leur choix et de financement d'une activité de loisirs, conçue et organisée par eux. ■

ZOOM

"Kopa" par Raymond Kopa

Thierry Bonnet

Le champion de football Raymond Kopa, ballon d'or et meilleur joueur de la Coupe du monde en 1958, était à Angers le 3 mai. Ses fans ont pu le rencontrer à la librairie Richer où il était venu dédicacer son autobiographie. Avant de porter les maillots de Reims et du Real Madrid, et de devenir une légende du sport, Kopa a débuté sa carrière à Angers-Sco en 1949, où il a joué pendant deux saisons. Marié à une Angevine, il passe toujours régulièrement dans la cité du roi René. Il a d'ailleurs fréquenté quelque temps le stade des Gouronnières avec les vétérans du club NDC football. ■

À SUIVRE

Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière

Le Critérium du jeune conducteur, organisé par la Ville, se déroulera esplanade François-Mitterrand, du 19 juin au 1er juillet.

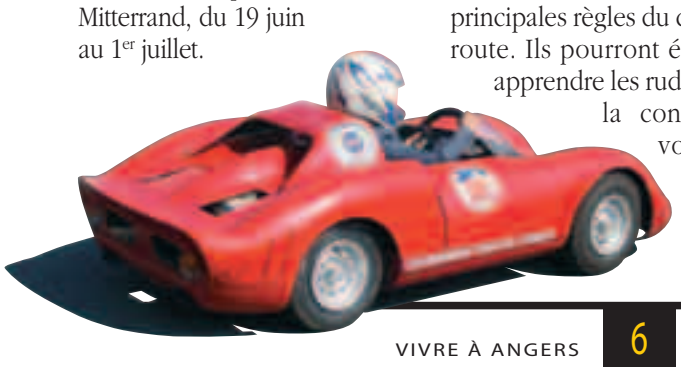

Les enfants des écoles et des centres de loisirs pourront tester leurs connaissances et réviser les principales règles du code de la route. Ils pourront également apprendre les rudiments de la conduite au volant des mini-véhicules et scooters du circuit de l'Automobile club de l'ouest.

Deux séances seront réservées aux jeunes, âgés de 6 à 16 ans, souhaitant venir avec leurs parents, les samedis 24 juin et 1er juillet, l'après-midi. Gratuit. Inscription obligatoire sur place à partir du 19 juin. ■

Renseignements : 02 41 05 54 00.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quatre architectes réputés planchent sur le pont

Un cinquième pont sera construit sur la Maine pour le tramway. Quatre architectes réputés sur vingt et un postulants ont été retenus à l'issue d'un concours : Marc Mimram (auteur de la passerelle Solférino sur la Seine), Berdj Mikaelian (pont de Rion-Antirion en Grèce), Dietmar Feichtinger (passerelle Simone-de-Beauvoir sur la Seine) et Thomas Lavigne (pont Jean-Moulin et pont Bacalan-Bastide à Bordeaux). Le 12 avril, le président d'Angers Loire Métropole les avait réunis sur le terrain. *"L'intégration de ce pont dans le paysage devra être particulièrement réussie,"* a insisté Jean-Claude Antonini. Cet ouvrage jeté entre l'hôpital et le multiplexe devra être un *"vrai lien entre les deux rives"*. Il devra *"apporter quelque chose à la ville, être le symbole des années 2100 plutôt que 1990…"*

La longueur du pont sera de 300 m, avec plusieurs difficultés techniques à résoudre. Notamment le franchissement de la Maine en une seule arche de 160 m. Pas question de disposer une pile dans le lit de la rivière, ceci augmenterait les risques de crues. Sa pente devra être au maximum de 5 % afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite. Car, en plus des rames de tramway qui devront pouvoir se croiser, le pont sera emprunté par les piétons, cyclistes et véhicules d'urgence desservant l'hôpital.

Côté financement, une enveloppe de douze millions d'euros a été prévue pour ce projet par Angers Loire Métropole.

Le ramassage des copies est prévu pour la fin mai et le choix du lauréat fin juin. ■

Thierry Bonnet

INSOLITE

Démolition spectaculaire

Chantier impressionnant rue de la Roë : un échafaudage géant retient la façade de l'ancien siège des Prud'hommes, détruit par un incendie. La Soclova y construit dix-neuf appartements locatifs et deux locaux professionnels, à livrer en septembre 2007. Originalité du projet : la façade rue de la Roë est conservée ; c'était un souhait de la Ville et de l'architecte des Bâtiments de France pour préserver l'unité de la rue. ■

TÉLEX

Fleur d'eau distingué

Ouvert depuis un an à l'emplacement des anciennes halles de la République, le centre commercial *Fleur d'eau* vient de recevoir le prix ReStore, la plus prestigieuse récompense européenne des professionnels de l'immobilier commercial. Ils ont ainsi tenu à saluer le *"partenariat exemplaire"* entre la Ville, la Chambre de commerce et d'industrie et la société Apsys. ■

À L'HONNEUR

Apivêt : dix ans d'insertion

Les 660 tonnes de vêtements collectés chaque année par Apivêt permettent d'offrir un contrat d'insertion à treize personnes. L'association a été créée il y a dix ans, mais l'aventure était née dès 1992, à Monplaisir, de la rencontre entre la commission d'insertion du quartier et le Secours catholique, qui disposait d'un stock de vêtements. La Ville a mis des locaux à disposition, Emmaüs a offert un camion et son savoir faire. Le Lions' Club et la Fondation de France ont donné le coup de pouce financier décisif.

La quantité de textile collectée chaque mois est passée de 14 tonnes en 1996 à 55 tonnes aujourd'hui. Les vêtements sont déposés par les Angevins dans l'un des 50 conteneurs présents dans l'agglomération.

La moitié des textiles collectés est vendue en l'état au Relais du Nord, une association émanant d'Emmaüs. Le reste est trié, selon la qualité et la matière. *"Une partie se retrouve en vente dans un de nos magasins, c'est cela qui nous fait vivre,* signale le président, Raymond Fardeau. *Les personnes qui veulent nous aider peuvent donc donner leurs vêtements en bon état ou acheter chez nous des habits, parfois de marque et toujours à petit prix."*

Thierry Bonnet

La nouvelle presse permet de réaliser des balles de vêtements mieux calibrées.

Le reste est réparti pour plusieurs destinations : les articles légers pour l'Afrique, le coton pour faire du chiffon, la laine tissée ou cardée pour le recyclage…

Une nouvelle presse, acquise grâce aux aides de plusieurs fondations, permet désormais de réaliser des balles de 300 à 350 kg, normalisées et calibrées, qui se vendent 200 euros la tonne, au lieu de 90 euros auparavant. ■

Magasins Apivêt : 13, avenue Montaigne ; 160, rue de Létanduère et 81, avenue Patton. Friperie : 34, rue Larévellière. Contact, 02 41 60 88 00.

RENDEZ-VOUS

Festival Mix'âges, du 17 au 24 mai

La ville a rendez-vous avec l'intergénération à l'occasion du festival Mix'âges. Pendant une semaine, les Angevins sont invités à découvrir des actions qui œuvrent pour le rapprochement des âges et des cultures. *"Boule de fort, danse contemporaine, chorale, olympiades sportives, cuisine, repas de quartier, conte…, ces initiatives favorisent la rencontre, qu'elle ait lieu au sein d'une école, d'une résidence pour personnes âgées ou d'un quartier"*, souligne Martine Richard, adjointe aux Retraités et aux personnes âgées. Nouveauté 2006 : la croisière des générations qui regroupe des "équip'âges" de quartier[1]. Chacun prépare une action qui sera présentée le dimanche 21 mai, au parc de Balzac, à l'occasion d'une grande journée festive. Au programme : pique-nique, balades en bateau et en calèche, taï-chi-chuan, randonnée, massages, hip-hop, spectacle, bal…

Le journal *Bords de Maine* édite un supplément spécial festival avec des reportages sur l'intergénération et le programme complet de la manifestation. Il est disponible gratuitement à l'hôtel de ville, dans les mairies, bibliothèques et maisons de quartier, à l'espace Welcome, au relais accueil Jean-Vilar, dans les lieux publics et sur le site internet de la Ville www.angers.fr ■

Renseignements : espace Welcome, 4, place Maurice-Sailland, 02 41 23 13 31.

(1) La Roseraie, Verneau-Capucins et la Doutre.

AGENDA SPORTIF

19 MAI
Basket
ABC/Quimper, 20 h, Jean-Bouin
Football
SCO/Niort, 20 h, Jean-Bouin

20 MAI
Handball
Angers Noyant/Istres 20 h, Jean-Bouin
Pétanque
Prix de la Ville, la Baumette

21 MAI
Gymnastique
Coupe de l'avenir, salle Bertin
Athlétisme
Interclubs seniors, stade du Lac-de-Maine

25 AU 27 MAI
Bowling
Trophée national Silver Bowl

25 AU 28 MAI
Water-polo
Tournoi 4 nations *(lire page 33)*

27 MAI
Cyclisme
Championnat régional de poursuite, vélodrome
Chiens de sauvetage
Épreuve de travail à l'eau, au lac de Maine

28 MAI
10 km Twinner
Départs des courses de 14h30 à 16h30, bois de Mollière

27 ET 28 MAI
Tennis de table
Tournoi handi-valide
Salle Jean-Moulin
Athlétisme
Compétition régionale ENA, stade du Lac-de-Maine

31 MAI
Cyclisme
Finale jeunes pistards, vélodrome

2 ET 3 JUIN
Gala d'Angers Nat Synchro
20h30, le 2 ; 20 h, le 3. Jean-Bouin

3 ET 4 JUIN
Football
Trophée de l'avenir *(lire page 32)*
Football
Osnabrück/la Vaillante, stade de la Grande-Chaussée

4 JUIN
Tir à l'arc
17h30 - 19h30, la Baumette

9 AU 11 JUIN
Gala de danse aquatique
Le 9, 20 h ; le 10, 14h30 et 20 h ; le 11, 14h30 et 18 h, piscine Bertin

Thierry Bonnet/archives

10 ET 11 JUIN
Basket
Tournoi interrégional, salles Millot, Bergson, Belle-Beille et Monnet

14 JUIN
Beach soccer
(lire page 33)

15 JUIN
Challenge interentreprises
Lac de Maine

17 JUIN
Pétanque
Concours, vélodrome
Basket hip-hop
De 13 h à 17h30 pour les 12-15 ans. De 17h30 à 21h30 pour les 16 ans et plus, au lac de Maine

18 JUIN
Fête du vélo en Anjou
8 h - 18 h, des Ponts-de-Cé à Notre-Dame-du-Marillais autour de la Loire
GRS
10 h - 12h30, Jean-Bouin

DU 20 AU 22 JUIN
Beach soccer
(lire page 33)

Le complexe sportif après rénovation, d'après le projet du cabinet Lacroix-Mignot. Vu de la rue Henri-Bergson et du boulevard d'Arbrissel (ci-dessous).

Cabinet Lacroix-Mignot

De nouveaux équipements sportifs à Jean-Vilar

Dans le cadre de la rénovation urbaine, le complexe sportif Jean-Vilar va être redessiné : locaux rénovés, création d'une nouvelle salle et ouverture sur le quartier.

Cabinet Lacroix-Mignot

"L'*opération de rénovation urbaine engagée dans cinq quartiers angevins concerne aussi bien les logements que les équipements publics,* a rappelé le maire. *Dans ce cadre, le programme mené à la Roseraie a prévu la réhabilitation du pôle Jean-Vilar."* Parmi ces installations, les premières à être requalifiées seront les salles de sports et le "COSEC" construits dans les années 70.

"Ces salles de sports avaient besoin d'être rénovées, confirme Jean-Luc Rotureau, adjoint aux Sports. *Mais nous saisissons l'occasion de la rénovation urbaine pour totalement repenser le site. Les salles et vestiaires existants seront réhabilités et une nouvelle salle omnisports sera créée, à la place des actuels terrains de tennis extérieurs."*

Cette salle, offrant une aire de jeu de 44 x 22 m, disposera de 500 places en gradins et pourra être équipée de tribunes mobiles à l'occasion de galas et manifestations publiques.

Elle sera également ouverte aux utilisateurs actuels du site : douze associations sportives et sept écoles du quartier.

Cet équipement remplacera l'actuelle salle polyvalente, qui sera transformée en une salle d'entraînement dédiée à la gymnastique de haut niveau. Une fosse, un praticable et des agrès y seront installés à demeure, évitant ainsi aux gymnastes d'avoir à déménager le matériel avant et après les séances. Le principal utilisateur en sera le club Angers gymnastique, qui fédère quatre anciens clubs angevins et compte près de 700 licenciés. Le club pourra évidemment accueillir des galas, ils se dérouleront alors dans la nouvelle salle. *"Après des années fastes, la gymnastique connaît une légère baisse de fréquentation,* souligne l'adjoint aux Sports. *Cet équipement devrait lui permettre de se développer."*

S'ouvrir sur le quartier et sur la ville

Construit entre le centre Jean-Vilar, le collège et la piscine, le site sportif est aujourd'hui d'accès compliqué avec une entrée confidentielle, replié sur lui-même et difficile à identifier pour des personnes extérieures au quartier. *"Le nouveau complexe sera tout l'inverse"*, assure Jean-Luc Rotureau.

La nouvelle entrée donnera rue Henri-Bergson sur une large esplanade dégagée. Une station du futur tramway y sera créée, tandis qu'un cheminement piéton sera dessiné entre l'équipement sportif et la piscine, permettant de rejoindre le centre Jean-Vilar.

Sur le plan architectural, la Ville a souhaité un équipement emblématique. Le projet, conçu par le cabinet Lacroix-Mignot, a pris le parti de la transparence avec des surfaces vitrées importantes. *"Ce sera évidemment un équipement pour le quartier,* a souligné le maire, *mais nous souhaitons aussi qu'il soit fréquenté par tous les Angevins et qu'il soit ainsi largement ouvert sur la ville."*

Le coût total de l'opération est estimé à 2,63 millions d'euros. Les travaux de la nouvelle salle devraient être effectués entre janvier et décembre 2007 et la rénovation, de janvier à décembre 2008. ■

Un crématorium en projet à Monplaisir

"Le recours *à la crémation augmente en France de manière importante,* a souligné Daniel Raoul, maire-adjoint. *Représentant 22,7 % des obsèques, elle pourrait monter à 35 % en 2015. Dans ces conditions, le seul crématorium du département, implanté à Montreuil-Juigné, ne sera pas suffisant. C'est pourquoi la Ville souhaite construire un deuxième crématorium. Cet équipement sera ensuite confié à un délégataire chargé d'assurer ce service public sous le contrôle de la collectivité".*

Un terrain de 1,25 ha a été retenu dans le parc de la Cerclère, bordé par la route de Briollay et par l'autoroute. Un bâtiment de 500 m² environ y sera édifié. Il devra disposer notamment d'un local d'accueil et d'attente pour les familles, d'une salle de cérémonie et de remise de l'urne, d'une salle de présentation pour le début de la crémation… Le parc alentour sera paysager et une aire de stationnement sera aménagée. *"L'annonce de ce projet a causé quelques réactions au conseil consultatif du quartier Monplaisir*, a tenu à indiquer le maire. *Nous assumons totalement ce choix d'implantation. Comme pour une gare, un hôpital ou un cimetière, il s'agit d'un équipement d'intérêt général. Angers compte 160 000 habitants, c'est la première ville du département, il n'est pas illogique que cet équipement y soit implanté. L'espace retenu pour sa construction est isolé par rapport aux habitations du quartier Monplaisir. La desserte possible depuis l'autoroute A 11 a été un élément important pour le choix puisqu'un tel équipement doit pouvoir être facilement accessible à la fois des Angevins et des familles venant de tout le département. Enfin, puisque le crématorium de Montreuil-Juigné se trouvait sur la rive droite de la Maine, le second équipement devait forcément être implanté sur l'autre rive."* Quant au projet, il devrait être réalisé dans trois ans environ. Le délégataire qui sera retenu bénéficiera d'un contrat d'exploitation de dix ans. ■

Le terrain de 1,25 ha en bordure d'autoroute. En rouge, l'implantation envisagée pour le crématorium.

Dix-sept écoles privées en contrat d'association

Le groupe scolaire privé Saint-Jacques a été le premier à passer sous contrat d'association avec l'État, en 1977. Il est resté le seul jusqu'en 2003, rejoint alors par l'Immaculée Conception. Toutefois, la Ville rappelait au fil des années sa volonté de développer le contrat d'association, par lequel la commune assume les dépenses de fonctionnement des classes dans les mêmes conditions que pour le public. Un souhait partagé par la Direction diocésaine depuis le début des années 2000. Les demandes ont alors afflué et il a été décidé une intégration progressive. À la rentrée 2004, Sainte-Bernadette, le Curé-d'Ars, Bellefontaine, Saint-Paul-des-Genêts, Sainte-Agnès ; à la rentrée 2005, Saint-Augustin, La Barre - Jean XXIII, Saint-Laud, Sainte-Thérèse, Notre-Dame-de-la-Miséricorde. Le conseil municipal du 27 avril a voté l'intégration à la rentrée 2006 de Saint-Antoine, Saint-Serge, Saint-Pierre et Saint-Joseph - Sainte-Famille. Il restera cinq écoles en contrat simple, dont l'intégration devrait avoir lieu en septembre 2007. ■

SOLIDARITÉ

L'Espace d'accueil pour les demandeurs d'asile, géré par l'Abri de la Providence au 33, rue Béclard et financé par l'État, le Département et la Ville, voit ses missions étendues. Il est désormais le lieu unique d'accueil du département pour tous les demandeurs d'asile, de l'arrivée sur le territoire jusqu'à la fin de leurs démarches, qu'elle qu'en soit l'issue.

SPORT

Le terrain de football du stade de la Baraterie va être refait : remplacement de la moquette synthétique et de la couche de souplesse drainante.

Véga sports et loisirs adaptés, association accueillant des personnes handicapées, est en liquidation. Ses deux cent cinquante adhérents espèrent reconstituer une nouvelle association début 2007. En attendant, le comité départemental du sport adapté et la fédération des œuvres laïques prennent en charge la poursuite des activités jusqu'à la fin août. La Ville leur attribue 7000 euros de subventions.

ÉDUCATION

Au groupe scolaire Pierre-Louis-Lebas, des panneaux solaires vont être posés sur la terrasse de l'école maternelle pour produire de l'eau chaude. Coût estimé de 14000 euros. Une subvention est sollicitée auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

VIE ASSOCIATIVE

Parmi les projets mis en œuvre initialement avec des salariés en emplois-jeunes, vingt-sept sont jugés prioritaires par la Ville, qui leur attribue un soutien de 456484 euros, en 2006.

Une salle festive et familiale va être construite au Lac-de-Maine. Le marché de maîtrise d'œuvre conclu avec l'architecte Lionel Vié s'élève à 94150 euros.

CIMETIÈRES

De nouveaux emplacements cinéraires doivent être créés au cimetière de l'Ouest, en 2006 et 2008. En 2006, 126 cavurnes seront ainsi réalisées. Le terrain sera aménagé et planté, et un espace de recueillement aménagé sous les cèdres.

RÉNOVATION URBAINE

Le préfabriqué abritant les locaux de l'association Ozanam, avenue Jean-XXIII, à la Roseraie, va être déplacé rue Marc-Sangnier.

VOIRIE

Le parc de stationnement République doit être remis aux normes sur le plan de la sécurité.

ENVIRONNEMENT

Ville d'Angers

La ferme de l'île Saint-Aubin et ses dépendances seront transformées en structure d'accueil comprenant des espaces d'interprétation, d'animation et d'exposition, une aire de pique-nique avec point de lecture du paysage, une boutique et une auberge valorisant les produits du terroir. Pour gérer cet équipement, la Ville a choisi la formule de la délégation de service public. Une procédure de publicité et de mise en concurrence est lancée pour choisir le délégataire.

CULTURE

Le prix littéraire des adolescents "J'ai lu, j'élis", organisé par la bibliothèque municipale, est attribué cette année à Pierre Bottero, pour son roman "Tour B2 mon amour".

Les conventions d'objectifs et de moyens conclues avec la compagnie Jo Bithume et avec la Galerie sonore sont renouvelées pour trois ans.

TOURISME

La visite du patrimoine par les handicapés sera favorisée en 2006 par un ensemble d'actions – supports en braille, traduction en langue des signes… –, dans le cadre du label "Tourisme et handicap" accordé à un circuit dans la Cité.

AMÉNAGEMENT

Angers Habitat obtient la garantie de la Ville pour un emprunt de 105 000 euros destiné à la construction de douze logements rue de la Chalouère.

Hommage

Edmond Sulzbach est décédé le dimanche de Pâques. Lors du conseil municipal du 29 avril, Jean-Claude Antonini a salué ce *"grand honnête homme"*, figure de premier plan du monde sportif angevin. Sportif de haut niveau lui-même, dans plusieurs disciplines (handball, basket, course), il a été nommé secrétaire de la direction départementale des Sports à Angers pendant la Seconde Guerre mondiale. Après d'autres postes dans l'enseignement et un nouveau cycle d'études, il est devenu, en 1960, directeur départemental de Jeunesse et sports jusqu'à la fin de sa carrière professionnelle. En 1983, tout juste retraité, il a rejoint l'équipe municipale de Jean Monnier, comme adjoint aux Sports et loisirs, pour un mandat. Même ensuite, il n'a jamais quitté tout à fait le monde sportif.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Opposer l'intérêt général et la concertation, c'est nier la conscience collective et l'attachement des Angevins à notre ville

Vous trouverez ci-joint le texte de la lettre ouverte adressée à Monsieur le Maire d'Angers.

"Monsieur le Maire,

Face aux protestations grandissantes des Angevins sur votre méthode et votre action, vous tendez, depuis quelques temps, à développer un argumentaire visant à faire taire toute analyse divergente, motivé par la notion "d'intérêt général"!
Ainsi toute demande de concertation, de consultation, voire de rencontre, toute critique ou proposition alternative est stigmatisée sous ce prétexte.
La ficelle est un peu grosse. Elle n'est ni respectueuse de la démocratie participative, ni de l'esprit consensuel et de responsabilité qui règne dans notre ville.
N'est ce pas d'ailleurs l'argumentaire porté par Monsieur le Premier Ministre, dernièrement, pour justifier son absence de négociation avec les syndicats lors du CPE?

Certes, sur ce plan tout au moins, l'exercice du pouvoir est plus difficile aujourd'hui qu'il y a 30 ou 40 ans. Mais, je reste convaincu qu'en 2006, la concertation est garante de l'intérêt général et gage d'efficacité!

Privilégier la concertation ne se résume pas à prioriser l'intérêt individuel au détriment de l'intérêt général, ni à retirer la responsabilité de l'intérêt général aux élus et leur pouvoir de décision, bien au contraire! C'est ancrer cette décision dans le débat, dans l'appropriation des enjeux par les citoyens, dans la conscience collective des habitants, dans l'amour de leur ville! C'est aussi tout simplement respecter chacun, sans démagogie, ni populisme, par l'écoute. Au final, le conseil municipal décide avec pour seule contrainte l'intérêt général.

Aujourd'hui, refuser cette concertation c'est être soumis à des conséquences temporelles et financières lourdes: en témoignent votre gestion hasardeuse de l'usine d'incinération de la Roseraie (qui a déjà coûté 25 à 30 M€ supplémentaires aux Angevins et pas de filière globale à ce jour), l'annulation du PDU initial pour manque de concertation ou récemment, dans le cadre du PLU centre, la mobilisation de nombreuses associations de quartiers au sein d'un collectif que vous refusez de prendre en compte jusqu'à aujourd'hui…

Quant aux Conseils Consultatifs de Quartiers, le respect de la confiance dans leur travail devrait vous autoriser à accepter leurs analyses, leurs critiques ou propositions, sans les stigmatiser ou les soupçonner de déviances politiques comme nous l'avons entendu au dernier conseil municipal. Respecter leur indépendance, c'est accepter, Monsieur le Maire, qu'ils puissent être ou ne pas être d'accord avec vous, sans autre source d'interprétation.
Nous avions convenu ensemble, lors du bilan des CCQ, en janvier dernier, de la nécessité qu'ils puissent aborder les sujets structurants de notre ville.

La concertation c'est aussi l'optimisation des projets, c'est le cas par exemple pour le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bordeaux et de Lille. Certes cela nécessite du temps et du travail. Mais c'est aussi permettre aux citoyens de retrouver confiance dans la parole des élus, dans l'engagement politique dont le but est simple: "servir l'intérêt général".

Enfin, quels sont les objectifs et les motivations de cette opposition simpliste entre intérêt général et concertation, à quelques jours de l'ouverture de l'enquête publique sur le tramway ou de la délibération sur l'évolution du PLU Centre? Est-ce une volonté d'éviter le débat? A l'inverse, nous devons espérer que les Angevins se mobilisent, s'approprient l'information et les dossiers, notamment sur le tramway afin d'obtenir des réponses concrètes et sérieuses. Refuser le débat et la concertation, c'est aussi refuser la possibilité de corriger d'éventuelles erreurs! Ce temps de l'enquête publique devra être un temps particulier d'écoute réelle et de concertation sereine. L'avenir d'Angers le mérite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations très respectueuses et de mon fidèle dévouement à Angers."

Vos élus du groupe
« Servir Angers »

Contact: 02 41 05 40 37
laurent.gerault@ville.angers.fr

Majorité "Aimer Angers"

Le tramway, indispensable à l'avenir des Angevins

L'enquête publique qui s'ouvre sur le projet du tramway est l'occasion de continuer la discussion avec les Angevins sur une réalisation indispensable à leur avenir. Retour sur les faits les plus marquants de ce projet.

Pourquoi un tramway?
Pour conserver notre qualité de vie!
Notre ville est saluée pour sa qualité de vie et les Angevins la plébiscitent. Notre objectif est de maintenir à l'avenir cette qualité de la vie à tout prix. Dès lors, le projet de tramway est indispensable. En effet, avec une augmentation de 28 % du trafic automobile en 10 ans, ne rien faire pour enrayer cette situation aujourd'hui, c'est à terme noyer notre ville dans la circulation, dans les embouteillages. Garder des temps de déplacement raisonnables, permettre à tous les Angevins de se déplacer à un prix abordable alors que le prix du pétrole augmente, voilà deux défis auxquels seul le tramway peut répondre.
Angers est une ville d'équilibre, qui fait la part belle à la douceur de vivre et à ses habitants. Cette richesse, gardons là grâce au tramway!

Pour qui un tramway?
Pour tous les Angevins!
La première ligne de tramway transportera en moyenne 36 000 Angevins par jour. Ce chiffre considérable prouve à quel point il est nécessaire et à quel point il répond à une attente des Angevins de mieux se déplacer. Au-delà du seul tracé du tramway, ce sont les quartiers qui en profiteront car les lignes de bus seront redéployées pour une meilleure desserte de chacun d'entre eux.

Le choix du tracé de la première ligne a été optimisé pour permettre au plus grand nombre d'Angevins d'en profiter: les clients du centre ville qui pourront venir y faire leurs achats en toute tranquillité en tram car nous ne nous résignons pas à voir le cœur de notre ville se vider de ses commerces au profit de la périphérie. Les salariés du centre viendront travailler à un moindre coût de stationnement grâce aux parkings relais. Les étudiants de Saint-Serge, de Médecine, de Pharmacie, de l'école d'infirmières bénéficieront de la grande amplitude horaire du tram. Les handicapés qui trouveront des quais et des rames entièrement accessibles. Les salariés du CHU, premier employeur du département, auront des trams tôt le matin et tard le soir… Bref, avec le tramway, tous les Angevins sont gagnants!

Le projet du tramway avec qui?
Avec les Angevins bien sûr!
Le tramway, on en parle depuis 1999. Aux élections municipales, les deux listes du second tour ont proposé un tramway pour Angers mais seule la majorité municipale tient sa parole.

Depuis le lancement du projet en 2001, c'est une discussion permanente qui s'est installée avec les Angevins et qui se poursuivra jusqu'à sa mise en œuvre. Les 150 réunions de concertation, les rencontres avec les conseils consultatifs de quartier, les rencontres avec les particuliers et les institutions ont permis de modifier le tracé et le projet pour qu'il corresponde au mieux aux attentes des Angevins.

La Région soutient le tramway d'Angers et nous avons obtenu qu'elle le finance à hauteur d'1 million d'euros au kilomètre. Nous avons obtenu également 5 millions d'euros de l'État qui soutient lui aussi ce projet tout comme l'Union européenne.

Les 31 communes de l'agglomération, de droite comme de gauche, sont toutes favorables au projet. Seule l'opposition de droite du conseil municipal d'Angers a choisi de revenir sur sa parole de 2001 et est dorénavant contre le tramway. Elle s'oppose mais ne propose jamais de solution alternative pour répondre aux défis auxquels le tramway s'attaque. Tourner le dos au projet, c'est refuser de préparer l'avenir des Angevins.

À la polémique, nous préférons poursuivre la discussion avec les Angevins, de leur désir partagé de bien vivre à Angers. Le tramway est un projet partagé.

Le tramway, combien ça coûte?
Une fiscalité maîtrisée!

Les 238 millions d'euros du tramway seront financés les recettes liées à l'exploitation et par l'emprunt qui sera entièrement couvert par le versement transport demandé aux employeurs.

Parce que notre ville est une des mieux gérées de France, parce qu'elle maîtrise ses dépenses et sa fiscalité de longue date, elle réalisera un tramway sans augmenter les impôts des Angevins. C'est un engagement que nous tenons depuis 23 ans: il se prolongera demain.

D'ici à la mise en œuvre du tramway, il reste encore beaucoup à faire avec vous. Vos élus d'Aimer Angers vous invitent à continuer à vous mobiliser durant l'enquête publique et à faire part de vos avis et attentes afin de toujours améliorer ce projet. Notre ville le mérite!

Vos élus de la majorité
"Aimer Angers"

Participation et concertation

Il y a trois ans, Angers lançait son premier conseil consultatif de quartier. Une occasion pour le maire de faire le point sur la démocratie participative et la concertation.

Le maire au conseil consultatif de quartier de Belle-Beille.

Thierry Bonnet

Les conseils consultatifs de quartier ont trois ans. Quel bilan tirez-vous ?
Les habitants sont les meilleurs experts de leur quartier. Les consulter, écouter leurs attentes, tenir compte de leurs besoins permet d'améliorer nos projets. Les conseils consultatifs se sont donc imposés comme des acteurs incontournables du débat public. Ils sont la partie la plus visible des instances de démocratie participative *(lire ci-contre)*. Mille trois cents Angevins se sont investis dans l'une ou l'autre des ces assemblées. Et, rien qu'en 2005, plus de cinq mille personnes ont participé aux réunions organisées par les conseils consultatifs de quartier. C'est donc un succès quantitatif. Mais, ça l'est également sur le plan qualitatif. Il suffit de voir le niveau des débats et des propositions formulées. Qualité de vie, amélioration des déplacements, aménagements de voirie, occupations des jeunes : les membres ont pris leur tache très à cœur. Il faut saluer l'engagement citoyen de ces personnes qui donnent parfois plusieurs soirées par semaine.

Comment prolonger cette dynamique ?
Cette question était au cœur des assises angevines de la démocratie locale en novembre dernier. Comme promis à l'époque, les actes de ces rencontres seront publiés ce mois-ci.
Quelques décisions ont déjà été prises à la suite de ces échanges. Tous les participants regrettaient le manque de passerelle entre les différentes instances. Des représentants des conseils consultatifs siègent désormais au sein du conseil local de l'environnement et seront associés aux réflexions du conseil de développement. En outre, une lettre trimestrielle de la participation fera le point sur les sujets abordés dans chacune des assemblées.

"une nouvelle formule de participation : le forum citoyen"

Autre souci récurrent : la mobilisation des jeunes…
Pas facile d'attirer les 16 - 25 ans dans des structures qu'ils jugent trop contraignantes et institutionnelles ! Nous allons donc tester une nouvelle formule d'échanges, la plus souple possible : le forum citoyen.
La question de la place des jeunes dans la ville sera le premier thème abordé. Le rendez-vous a été volontairement programmé dans le cadre du festival Tour de scènes.
Nous invitons tout le monde à venir participer à ce forum qui se déroulera le 27 mai à partir de 20 h, au cloître Toussaint. Photos, interviews et micro-trottoir lanceront les débats. Ensuite, la parole sera donnée à qui veut la prendre. De notre côté, nous nous engageons à délivrer des réponses précises dans le mois suivant sur les sujets évoqués [1]. Après la jeunesse, d'autres forums citoyens suivront à un rythme de deux par an sur des thèmes comme le logement, l'éducation, l'emploi ou la santé.

La démocratie participative a-t-elle fait changer la manière de faire de la politique ?
Pour les élus et les services municipaux, c'est une véritable révolution. Il découle de cette démarche une obligation d'informer à toutes les étapes de la prise de décision.
Les projets municipaux sont désormais exposés plusieurs mois voire plusieurs années avant leur mise en chantier. Cela laisse le temps aux différentes instances de réagir et de donner leur avis. Prenons l'exemple du remplacement de l'usine d'incinération de la Roseraie. Au début, le conseil d'agglomération avait pris une option pour la construction à Saint-Barthélemy-d'Anjou d'un nouvel incinérateur. Néanmoins, nous ne nous sommes pas précipités ; d'autres techniques plus innovantes et plus soucieuses de l'environnement étaient en cours d'expérimentation. Nous avons décidé de poursuivre pendant un an la concertation.
Tout s'est fait de manière transparente. Nous avons pesé le pour et le contre et avons finalement renoncé à l'incinération pour le procédé du tri mécano biologique.

Thierry Bonnet

Un des ateliers lors des rencontres angevines de la démocratie locale en novembre dernier.

: le maire fait le point

Thierry Bonnet

Des frustrations se font pourtant entendre au sein de certains conseils consultatifs ou d'associations ?
Les prises de position de quelques membres de conseils consultatifs n'engagent pas toute leur assemblée et encore moins l'ensemble des Angevins. Les critiques font heureusement partie du jeu démocratique. Que les citoyens soient plus vigilants, mieux organisés et sachent mieux communiquer qu'auparavant, c'est une évidence et une bonne chose.
À Angers, nous sommes d'autant plus à l'aise pour en parler que nous pratiquons la démocratie participative depuis très longtemps, bien avant qu'elle n'ait été rendue obligatoire par la loi. Je pense aux commissions extramunicipales, aux ateliers d'urbanisme, aux commissions des contrats de ville ou aux rencontres de quartier. Et, aujourd'hui encore, nous sommes à l'avant-garde en allant au-delà des textes réglementaires.

Comment sont répartis les rôles dans la prise de décision ?
Le maire et les élus reçoivent leur mandat du suffrage universel. C'est donc à eux de prendre la décision finale et de l'assumer ensuite devant les citoyens. Au-delà de cette formule un peu sèche, nous ne sommes pas bornés. Nous écoutons et étudions tous les points de vue avant de faire nos choix. Mais, il est impossible de faire plaisir à tout le monde, partout, immédiatement.
Notre rôle est de défendre l'intérêt général face aux multiples intérêts particuliers. Quant à la mission première des conseils consultatifs, elle est d'apporter la très précieuse expertise d'usage. Les règles du jeu sont claires depuis le début. Elles offrent un cadre qui garantit et respecte la place des uns et des autres.

> *"Nous écoutons et étudions tous les points de vue"*

Peut-on parler de tout au sein des conseils consultatifs de quartier ?
Évidemment, puisqu'ils peuvent s'autosaisir d'un sujet : on peut donc discuter de tout ce qui concerne l'avenir du quartier. Libre ensuite à la municipalité de suivre ou non ces propositions. Le respect que l'on doit aux conseils consultatifs, qui travaillent avec passion et sérieux, est d'étudier attentivement leurs conclusions et, quand il n'y a pas de suite, de leur expliquer clairement pourquoi. En effet, il existe des choix qui engagent l'avenir de la ville et de l'agglomération. Je pense à la construction du tramway ou à celle de logements neufs. Quand les décisions sont prises, le rôle des conseils consultatifs n'est plus de les remettre en cause dans leur principe mais de faire des propositions pour améliorer la réalisation de ces projets.

C'est d'ailleurs le logement qui provoque le plus de crispations…
Tout le monde préférerait avoir un parc en face de chez soi et que les logements neufs soient construits chez le voisin. C'est évidemment impossible. Néanmoins, nous faisons particulièrement attention à l'intégration des bâtiments dans leur environnement, même quand il s'agit d'initiatives totalement privées.
Nous prenons en compte les remarques : on peut discuter de la hauteur d'un bâtiment ou de l'aménagement de ses abords. Mais, la Ville manque cruellement de logements. Si on ne fait rien, les jeunes et les familles continueront à s'exiler en troisième voire quatrième couronne et les entreprises ne s'installeront plus chez nous, faute de pouvoir loger correctement leurs employés. Angers mourra alors à petit feu. ■

(1) Sur le site internet www.angers.fr

Les instances de la démocratie participative

Les dix conseils consultatifs de quartier
Chacun des dix quartiers possède son conseil consultatif. Il est composé de six élus municipaux (cinq de la majorité et un de l'opposition), de douze représentants des habitants et de douze représentants des associations du quartier. Le conseil consultatif est un lieu d'information, de consultation et de propositions. Il assiste le conseil municipal pour l'aider à prendre les meilleures décisions possibles concernant l'avenir du quartier. Il peut également faire des propositions pour améliorer le cadre de vie et renforcer la cohésion sociale.

Le comité d'usagers du centre communal d'action sociale
Instance pionnière de la participation en matière sociale, le comité est composé de soixante personnes. Les représentants des usagers et des associations du secteur social y côtoient les élus municipaux. Objectif : donner la parole aux Angevins ayant des revenus modestes, leur permettre d'exprimer les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, réfléchir aux actions qui pourraient améliorer la vie des personnes en situation de précarité.

Le conseil local de l'environnement
Toutes les associations agissant au niveau local dans le domaine de l'environnement et de la santé peuvent y participer. On y trouve également des représentants des conseils consultatifs de quartier et des élus. Le conseil s'intéresse à tous les projets environnementaux et de lutte contre les pollutions. À la demande du maire, le conseil formule des avis sur les projets municipaux en matière d'environnement mais il peut aussi faire lui-même des propositions au conseil municipal.

Le conseil de développement du Pays et de l'Agglomération
Créé en janvier 2002, il intervient au niveau du Pays d'Angers et compte cent dix membres issus de la société civile : acteurs économiques et sociaux, professionnels de l'éducation, de la culture et du sport, responsables associatifs et représentants de syndicats, usagers des transports, défenseurs du cadre de vie… Son rôle : participer aux choix d'aménagement et de développement du territoire en formulant des avis sur les projets d'Angers Loire Métropole. Il propose aussi des actions aux élus. Il a participé notamment à l'élaboration du projet d'agglomération et réalise des études poussées sur des sujets d'actualité : le tramway, le développement touristique…

Les rencontres Sports et Loisirs
Être à l'écoute des utilisateurs des équipements sportifs. Tel est l'objectif de ces réunions itinérantes mises en place depuis trois ans. De façon régulière, usagers, élus et agents de la direction Sports et Loisirs se retrouvent dans un quartier pour faire le point sur la maintenance des équipements sportifs, leur accès, leur ouverture et le développement de la vie associative…

Pour en savoir plus:
www.angers.fr, rubrique Participer
La dernière revue *Angers 21* est consacrée au développement de la démocratie locale. Elle est disponible à l'hôtel de ville, dans les mairies, bibliothèques et maisons de quartier. Elle est également téléchargeable sur www.angers. fr
Service Participation et conseils consultatifs : 02 41 05 40 59.

Les écoles écrivent l'histoire de Luna et Basékou

Dans le cadre du contrat éducatif local, des écoliers angevins ont participé à l'aventure littéraire, mise en place par la Ville et l'Éducation nationale.

Lecture et correction d'un passage du roman, à l'école Aldo-Ferraro, avec Frédéric Pellerin.

Thierry Bonnet

Luna, petite angevine en vacances au Mali, perd ses parents dans un marché de Bamako. Elle fait la connaissance de Basékou, qui lui propose de l'héberger et de l'aider à retrouver sa famille. Leur histoire, écrite par huit classes[1] des écoles de la Roseraie et de Belle-Beille, va devenir un roman et une comédie musicale. Ce sera la conclusion de la deuxième édition de l'Aventure littéraire. L'initiative est proposée par la Ville et l'Éducation nationale aux élèves du Réseau d'éducation prioritaire (REP) Sud. Elles sont programmées sur le temps périscolaire dans le cadre du contrat éducatif local signé par la Ville.

"Un travail de fond est effectué avec des éducateurs et intervenants embauchés à l'année par la Ville et des animateurs de centres de loisirs municipaux qui interviennent ponctuellement, précise Yann Ménard, responsable du Pôle éducatif. *L'objectif est de relier le plus possible ces animations et le travail scolaire."* Dès la rentrée de septembre, les élèves ont commencé à travailler avec Frédéric Pellerin, intervenant de l'Éducation nationale, qui est venu dans chaque classe une quinzaine de fois au cours de l'année scolaire. *"Le premier trimestre a été consacré à une réflexion sur ce qu'est un voyage, le thème du projet,* précise celui-ci. *Nous avons travaillé sur des photos, des films, des textes… Pour finir nous avons écrit le synopsis. Ainsi, dès le début du deuxième trimestre, nous sommes passés à l'écriture du roman : les enfants travaillent par petits groupes, ils lisent leur passage devant toute la classe et nous apportons ensemble les corrections nécessaires."*

Fin mai et début juin[2], les élèves adapteront le texte en comédie musicale, à l'occasion d'une "classe transplantée" d'une semaine à la Claverie. Ils suivront les cours habituels le matin, mais participeront l'après-midi à des ateliers danse, musique, théâtre, calligraphie... Le 20 juin, ils joueront leur création aux greniers Saint-Jean, pour leurs parents. *"Le roman va également donner lieu à un petit livre de cinquante pages, résultat concret de ce projet à l'année,* ajoute Frédéric Pellerin. *Il sera édité à deux cents exemplaires, pour les élèves, les bibliothèques et des librairies."* ■

(1) Du CE2 au CM2.

(2) Du 15 au 20 mai pour les élèves de la Roseraie, du 29 mai au 2 juin pour ceux de Belle-Beille.

Photos Michel Bertholy, Parcs et jardins.

Fleurissez les immeub

Titulaire depuis plusieurs années du grand prix national du fleurissement décerné par le jury des Villes et villages fleuris, la Ville souhaite que les Angevins participent à cet embellissement. Elle les incite donc, avec "Fleurissons Angers", à proposer des actions de fleurissement de qualité, visibles tout l'été depuis la rue.

Une cour en centre-ville, un balcon d'immeuble, un petit ou un grand jardin…, le concours concerne tous les endroits fleuris de la ville.

Depuis 2004, la priorité est donnée aux initiatives collectives. En effet, par son ampleur, le fleurissement d'un immeuble, d'une rue, d'une place voire de tout un quartier, est le plus à même de produire un bel effet décoratif.

Le concours des maisons fleuries est donc ouvert à tous les habitants, qu'ils présentent une candidature individuelle ou collective. Les associations sont invitées à participer, mais aussi les groupes spontanés d'habitants. Dans tous les cas, il est possible de s'inscrire dans différentes catégories : fenêtres, balcons ou terrasses pour les

Repas “bio” à la cantine et découverte du jardin

Le Printemps bio se déroulera du 1er au 15 juin. Les petits écoliers angevins scolarisés dans les écoles publiques de la Ville y sont désormais habitués : c’est l’occasion de découvrir le “bio” et même d’en manger.

Ce sera le 7 juin pour les quelque 4500 enfants fréquentant les centres de loisirs municipaux, et, le lendemain, pour les 8500 écoliers du public avec, au menu de la cantine ces deux jours, un repas entièrement “bio”. Orchestrée par la Ville, l’opération est menée en lien avec l’établissement de restauration collective (Éparc) et le Groupement angevin des agriculteurs biologistes et biodynamiques (Gabb Anjou).

“Cette éducation du goût est importante et permet aux enfants de découvrir des saveurs nouvelles, soulignent Gilles Mahé, adjoint à l’Environnement, et Jacques Cochard, adjoint à l’Éducation. *Mais cette opération permet aussi de sensibiliser les enfants aux questions qui touchent l’environnement.”*

Ainsi, pendant quinze jours, la Maison de l’environnement propose des ateliers de sensibilisation autour de son jardin biologique. Les enfants des écoles et des centres de loisirs pourront s’y rendre en groupe. Deux journées, les 7 et 14 juin, sont spécialement réservées aux enfants de 9 à 13 ans qui souhaitent venir en individuel. Au programme : un concours de dessins ; la visite du jardin bio, avec une présentation des nichoirs à oiseaux, du compost pour recycler les déchets et de la mare. La journée se terminera par un atelier de jardinage. ■

Animation gratuite sur inscription à la Maison de l’environnement, au 02 41 22 32 30.

Thierry Bonnet/Archives

L’opération “Printemps bio” menée dans les écoles et centres de loisirs s’inscrit dans la politique de la Ville sur le développement durable.

Dans les assiettes

Deux repas “bio” seront servis dans les cantines des centres de loisirs municipaux et des écoles maternelles et élémentaires publiques d’Angers. Au menu le 7 juin dans les centres : tomate à la vinaigrette, salade verte, couscous végétal, camembert, pain de campagne, compote de pomme. Et le 8 dans les écoles : salade de betterave rouge et graines de sésame, sauté de porc (saucisses de bœuf pour les repas sans porc), purée de pomme de terre bio, fromage blanc au coulis de fraise, pain de campagne.

les, les rues et les quartiers

façades ; massifs, plates-bandes ou jardin pour les abords d’immeubles ; jardins et cours bien visibles de la rue ; vitrines et devantures de magasins ; et abords des sites industriels.

Une présélection aura lieu en juillet et le jury passera durant la seconde quinzaine d’août. Il appréciera une décoration végétale ou florale harmonieuse, qui dure tout l’été, dans un environnement général de bonne qualité. Divers prix seront décernés, pour remercier et encourager les lauréats. ■

Inscriptions jusqu’au 15 juin, bulletins et règlement dans les mairies et maisons de quartier ou, pour les associations, sur demande à la direction Parcs et jardins. Contact, 02 41 22 43 00.

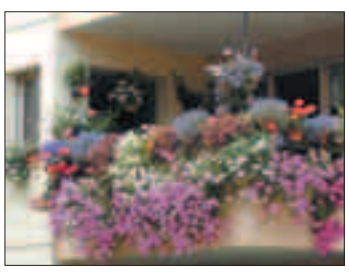

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 02 41 05 40 00. Fax : 02 41 05 39 00.
Courriel : mairie.angers@ville.angers.fr
Site : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

AGENDA

Le maire sera en visite dans le quartier Doutre - Saint-Jacques - Saint-Nicolas le 14 juin. À l’issue de cette journée, Jean-Claude Antonini échangera avec les habitants lors d’une réunion publique qui se déroulera aux greniers Saint-Jean, à 20 h 30.

INFORMATION

Les horaires des permanences “Vaccinations” pour les secteurs centre-ville et Lac-de-Maine ont été modifiés. Elles se déroulent pour le centre-ville, au 2 bis, rue des Ursules, le lundi de 9 h 30 à 10 h 30, le jeudi de 11 h 30 à 12 h 30 et le mercredi de 14 h à 15 h. Au Lac-de-Maine, à la mairie de quartier, rue du Haut-Chêne, le mercredi de 15 h 15 à 16 h 15.

RECRUTEMENT

La Ville cherche des agents de surveillance de la voie publique. Missions : assurer une présence sur la voie publique de l’ensemble de la ville et, plus particulièrement, garantir la sécurité lors des entrées et sorties d’écoles, et contrôler le stationnement. Emploi à temps non complet (18 h 45 par semaine). Il faut être âgé(e) de 25 ans au moins, être titulaire du permis de conduire, avoir une bonne expression orale et des capacités à dialoguer, pouvoir rédiger des comptes rendus d’incidents. Candidature accompagnée d’un curriculum vitae et d’une photo d’identité, à adresser à Monsieur le Maire, Hôtel de ville, BP 23527, 49 035 Angers Cedex 01, avant le 25 mai.

LA MÉTROPOLE EN BREF

L’enquête publique sur le tramway se déroulera du 15 mai au 30 juin. Un dossier détaillé présentant le projet est mis à la disposition du public dans les mairies d’Angers, d’Avrillé et de Sainte-Gemmes-sur-Loire et à Angers Loire Métropole, aux horaires d’ouverture habituels. Des commissaires enquêteurs tiennent des permanences pour recevoir les observations du public. Elles auront lieu à l’hôtel de ville : les 15 et 20 mai, 8 et 14 juin, de 9 h à 12 h ; le 31 mai, de 14 h à 17 h ; et le 19 juin, de 9 h à 15 h. Et à Angers Loire Métropole, 83, rue du Mail, le 30 juin, de 9 h à 17 h. Les observations sont également recevables par courrier. Dans ce cas, l’adresser à : Commission d’enquête tramway - Mairie d’Angers - BP 23527 - 49 035 Angers Cedex 01. Les conclusions de l’enquête pourront ensuite être consultées pendant un an dans les lieux des permanences et à la préfecture.

Le film “Ligne de villes” qui présente le projet de tramway sera projeté du 15 au 22 mai au restaurant universitaire des Beaux-arts, du 22 au 29 mai à celui de Belle-Beille, du 29 mai au 5 juin à celui du campus Saint-Serge, et du 5 juin au 19 juin à l’accueil central du centre hospitalier.

ROSERAIE

Thierry Bonnet

LES TRAVAUX

❶ *Avril 2006, déconstruction des 3, 5 et 7 square des Jonchères.*

❷ *D'avril à juin 2006 : redressement de l'avenue Jean-XXIII.*

❸ *De septembre 2006 à début 2008 : construction de la résidence pour personnes âgées.*

❹ *Premier semestre 2007 : déconstruction du 6, square des Jonchères.*

❺ *Été 2007 : début des travaux du tramway dans le quartier.*

❻ *À partir du deuxième semestre 2007 : restructuration du centre commercial.*

Image de synthèse de la place après les travaux.

Ville d'Angers/Artefacto

Travaux place Jean-XXIII, c'est parti !

Le chantier qui vient de débuter autour de la place Jean-XXIII va profondément modifier le cœur du quartier. Ceci, dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine (*lire page 8*). Objectif : mettre davantage en valeur le centre commercial. Les commerces actuellement éparpillés sur la place vont s'installer dans de nouveaux bâtiments qui seront construits à l'emplacement du 6, square des Jonchères. En effet, au cours du premier semestre 2007, la grande tour sera détruite. Outre des locaux commerciaux, un parking paysager la remplacera permettant un stationnement aisé pour les clients des commerces et du marché[1].

Il s'agira également d'offrir un accès facile à la station du tramway qui s'installera square des Jonchères.

Dès à présent, les immeubles des 3, 5 et 7, square des Jonchères sont en cours de démolition afin de désenclaver le secteur et permettre le prolongement de la rue Gagarine jusqu'à l'avenue Winston-Churchill. D'ici à juin, l'avenue Jean-XXIII aura été redressée. À terme, une zone 30 km/h verra le jour au niveau de la place. Une résidence pour personnes âgées couplée à un pôle gérontologique sera construite à l'endroit actuel de la chicane. On y trouvera également un espace vert public et du stationnement. ■

(1) Le marché du samedi ne sera pas déplacé durant les travaux de voirie.

Point info quartier place Jules-Verne, mardi, mercredi et vendredi, 10 h 30 - 12 h 30, 15 h - 18 h, jeudi, 15 h - 19 h.

en bref

Permanence vaccinations à la mairie le vendredi, de 17 h à 19 h. Tél. : 02 41 05 44 30.

Fête du jeu le 10 juin, de 14 h à 19 h 30, place et centre Jean-Vilar. Cirque, magie et musique à 20 h 30 (2 €). Réservation : 02 41 68 92 50.

L'Intrépide publie un bulletin d'information de sa section football. Contact : intrepide-angers-football-comm@wanadoo.fr

pratique

Mairie *: 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *Mme Solé, 1er et 15 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Béatse, 27 mai, 10 et 24 juin, de 9 h à 12 h*

MONPLAISIR

Lav'Plaisir, l

Au 5 bis, place de l'Europe, c'est lessive, conversations, petit café et bons gâteaux tous les après-midi de la semaine depuis dix ans[1]. La CLCV (Consommation, logement, cadre de vie), qui animait déjà le groupement de commandes, a ouvert le service Lav'Plaisir en 1996, après concertation avec les habitants. En plus d'être un lieu pour laver et sécher son linge, le local devait être un espace de vie. Une visite, un mardi après-midi, prouve que c'est réussi.

Dans l'entrée, Ghislaine, bénévole, accueille les personnes venues pour le linge. Toutes les portes sont ouvertes, les gens circulent, se saluent, s'installent autour de la grande table. Parmi eux, Andrée et Nicole tricotent pour une association. *"Mais on vient aussi ici parce ce que cela nous fait une bonne sortie,"* souligne Irène. Salam, une des salariées, sert le café et fait goûter un plat : *"les bénévoles l'ont fait ce matin,* dit-elle. *La recette est disponible pour les gourmands."* On goûte, on commente.

JUSTICES, MADELEINE, SAI

L'Étoile spo

C'était un patronage, une société de bienfaisance destinée à *"occuper sainement la jeunesse"*. En 1940, l'abbé Blot remonte les manches de sa soutane et crée à Saint-Léonard, alors le quartier des cités minières, "l'Alerte Sportive Saint-Léonard". À l'époque, il n'était question que de football, mais cinq ans plus tard, le basket, plus populaire, prend le relais. Et le 12 novembre 1945, le vicaire Honoré Martin déclare officiellement l'Étoile sportive Saint-Léonard en préfecture. L'ESSL était née.

"Moi, j'ai commencé à jouer ici à l'âge de 7 ans et demi, se souvient Louis Blanvillain, président de l'association depuis

av'sourire depuis dix ans

Thierry Bonnet

Ghislaine, bénévole à Lav'Plaisir, est là pour aider les usagers à utiliser les machines à laver.

Sur la table, des livres de travaux manuels empruntés à la bibliothèque. *"Ils ont servi à donner des idées pour les décorations de Pâques"*, précise Irène. Régulièrement, des animations sont ainsi organisées à la demande.
"Tes couettes sont sèches", dit Bernadette à Fatima. La jeune femme va les retirer du sèche-linge. *"Nous accompagnons les usagers à la salle de laverie, ils mettent leur linge dans la machine et nous la faisons fonctionner"*, précise Ghislaine. *"Depuis l'ouverture du Lav'Plaisir, des bénévoles se sont formés et prennent des responsabilités,* apprécie Éric Viau, de la CLCV. *Lav'Plaisir permet à certains de retrouver une vie sociale avant de retravailler. C'est aussi un lieu de discussion avec les habitants. On y parle des actions à mener pour le quartier".*
Il est 16 h, le flot des usagers du groupement de commandes se tarit, mais les machines tournent encore et il y a toujours du monde autour de la table. *"On reste jusqu'à la fermeture"*, sourient Michelle, Irène et Andrée. ■

(1) Lav'Plaisir s'autofinance pour un tiers du budget et dispose du soutien financier de la Ville, du Contrat de Ville et du Département. La CLCV paie les charges des locaux mis à disposition par le Val de Loire.

Fête anniversaire

Lav'Plaisir fête ses dix ans avec bénévoles et professionnels, actuels et anciens. Bilan le 29 mai ; après-midi festif le 1er juin ; déjeuner couscous, le 8, ouvert à tous les utilisateurs et aux habitants non adhérents sur inscription.
Lav'Plaisir, 5 bis, place de l'Europe, 02 41 43 83 11.

en bref

Permanence vaccinations à la mairie le mercredi, de 9 h à 11 h. Tél. : 02 41 05 44 30.

Conseil consultatif : groupes "civisme et citoyenneté" le 31 mai, à 18 h, à la CAF (salle Bienvenue) 12, bd Schuman ; "communiquer avec le quartier" le 7 juin, à 18 h, à la Corbeille d'argent, 14, bd Schuman. Plénière le 22 juin, à 19 h, à la MPT.

Veillée "contes de Brocéliande" le 19 mai, à 20 h 30, à la MPT (dès 7 ans). Tél. : 02 41 60 10 60.

Expo "les jeunes à la rencontre des pros" du 22 mai au 5 juin au centre social.

pratique

***Mairie** : 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Tamtouir, 27 mai, 10 et 24 juin, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Sallé, 2 et 16 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

NT-LÉONARD

rtive brille depuis soixante ans

Jean-Patrice Campion

Louis Blanvillain est président de l'Étoile sportive Saint-Léonard depuis trente-quatre ans.

trente-quatre ans. *À l'époque, été comme hiver, on jouait en plein air sur les terrains juste derrière l'église!"* Depuis, le club a grossi. L'ESSL, qui comptait dix équipes de basket en 1967, en a aujourd'hui trente-quatre. *"En nombre de licenciés par équipe, nous sommes le deuxième club du département derrière Cholet!"*, se félicite le président. Sans oublier que, depuis quelques années, le club a acquis ses lettres de noblesse avec des événements désormais incontournables. À commencer par le "Pro Stars Pays de la Loire" qui réunit quelques très belles équipes européennes en septembre.
Mais pour le moment, c'est un autre événement que l'ESSL prépare avec enthousiasme : son soixantième anniversaire. Ce sera le 25 mai à Villoutrey. *"Une belle occasion de renouer avec la tradition,* souligne Louis Blanvillain, *puisque chaque jeudi de l'Ascension, l'Étoile organisait une grande kermesse. C'était le rendez-vous de tout le quartier…"* La journée s'annonce chargée avec notamment un tournoi 3 x 3… *"Il y a quarante ans, on a créé ce concept de match à trois joueurs contre trois. L'idée a été reprise au plan national,* précise le président. *À l'époque, les vainqueurs gagnaient un mouton…"*
Pour les adhérents du club, un autre rendez-vous est fixé en octobre. *"On souhaite réunir les anciens. Que tous ceux qui ont porté les couleurs bleu et jaune de l'ESSL se fassent connaître!"* ■

Étoile sportive Saint-Léonard, 02 41 37 19 12 ou etoiledor@wanadoo.fr

pratique

***Mairie** : Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Roland, 24 mai et 14 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Chiron, 3 et 17 juin, de 10 h 30 à 12 h*

en bref

Permanence vaccinations à la mairie le mardi, de 17 h 30 à 18 h 30. Tél. : 02 41 05 44 30.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

La Vaillante a cent ans

Le 6 avril 1906, naissait La Vaillante. La branche sportive du patronage de l'église Saint-Serge devenait une association à part entière. L'époque était tendue entre le clergé et l'État. Pour contrer la laïcisation de la société, l'Église passait à l'offensive en particulier sur le terrain sportif.

Apparu en 1873 sous la houlette du père Bachelot, le patronage Saint-Serge proposait aux jeunes paroissiens théâtre, fanfare et gymnastique.

La Vaillante obtient le terrain de la Grande-Chaussée, rue de la Chalouère, et crée une section football à côté de la gymnastique. La légende veut que les joueurs aient commencé avec des ballons de rugby faute de ballons ronds. La Grande Guerre approche et pour *"former de bons soldats"*, on pratique le tir à la carabine. À la veille du conflit, La Vaillante compte deux cent cinquante adhérents, c'est le plus important des clubs sportifs de patronages angevins. Leurs équipes jouent dans des championnats spécifiques, *"pas question*, rappelle l'évêque en 1913, *d'affronter des clubs laïcs."*

Archives La Vaillante

La section gymnastique de La Vaillante en 1908.

Dans l'entre-deux-guerres, de nouvelles activités voient le jour, dont le basket. Le tennis fait une apparition, mais il faut attendre la Libération pour que les sections se multiplient : athlétisme, cyclisme, pétanque, volley… L'histoire du club est ensuite ponctuée par l'arrivée et la disparition de disciplines au gré des modes. La Vaillante demeure le plus gros club de la ville. Avec, dans les années 70, plus de deux mille adhérents. Aujourd'hui, ils sont encore 1500 à pratiquer l'une des seize activités.

Il faut évidemment rappeler quelques pages glorieuses : la victoire en 1960 de la coupe d'Anjou de football, l'accession des volleyeuses en Nationale 3 dans les années 80 et la participation de la plongeuse Claire Izacard aux J.O. de Los-Angeles, en 1984. Sans oublier les pongistes qui figurent parmi l'élite.

Ce centenaire va représenter un tournant : la Ville, propriétaire de la Grande-Chaussée depuis 1978, va réaménager les abords du terrain avec la construction de locaux et de vestiaires. La première pierre sera posée le 17 juin. ■

Fête du centenaire le 17 juin : messe à 10 h à Saint-Serge ; 12 h, pose de la première pierre au stade ; 14 h, démonstrations sportives ; 18 h, match de gala de football ; 20 h, buffet.

en bref

Conseil consultatif : réunion commune "communiquer avec le quartier" et "qualité de vie, éducation, culture" le 7 juin ; "urbanisme et déplacements", le 12. À 18 h 30, salle Jean-Macé.

Découverte du quartier avec l'arbre à palabres le 20 mai, à 14 h, à la maison de quartier. Gratuit. Tél. : 02 41 43 28 13.

Vide-greniers de la place Ney le 4 juin. Renseignements au 02 41 43 28 13.

Festival du théâtre amateur "le tout pour le tout" du 15 au 20 juin à la maison de quartier. Tél. : 02 41 43 28 13. www.letoutpourletout.org

pratique

Permanences des élus
maison de quartier
- *Mme Bernardin, 7 et 21 juin, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*
- *M. Dulong, 27 mai, 10 et 24 juin, de 10 h 30 à 12 h*

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

Être des animateurs pour le quartier

À l'hôtel des Pénitentes, boulevard Descazeaux, un peu plus de mille personnes ont visité l'exposition de maquettes et marionnettes Fil'Expo, fin avril. *"La moitié des visiteurs a laissé un don en plus du prix d'entrée"*, se félicite David Chouteau, président de l'Entente des commerçants Centre-Doutre. Organisée conjointement avec l'association caritative Léo et la compagnie de marionnettistes italiens Frascone, l'exposition visait à collecter des fonds pour aménager une salle de jeux et d'activités pour les enfants hospitalisés en long séjour au centre Robert-Debré.

Pour l'Entente des commerçants, la participation à cette initiative déborde du cadre habituel de ses activités. *"Les animations que nous organisons, comme le salon de peinture en hiver, les mini-puces de septembre ou la crèche de Noël, ont pour but de financer les éclairages des rues pour les fêtes de fin d'année"*, souligne le président. Chaque année, 10 000 euros sont ainsi réunis par les commerçants pour illuminer le quartier.

Sur les quatre-vingt-neuf pas-de-porte recensés entre le pont de Verdun et la place Bichon, quarante-cinq sont membres actifs de l'Entente. Au-delà de cette mission d'assurer les éclairages de Noël, ils se mobilisent également aux côtés de la maison de quartier ou de l'association Renaissance de la Doutre pour différentes manifestations, comme la journée historique. *"La dernière a eu lieu en 2004,* précise David Chouteau. *Nous avons participé au défilé sur le thème du XIXe siècle, avec costumes, chevaux et calèches."*

Thierry Bonnet

David Chouteau, président de l'Entente des commerçants Centre-Doutre.

Cette dynamique de quartier est payée en retour : les commerces se portent bien et de nouvelles enseignes apparaissent régulièrement. ■

en bref

Conseil consultatif : hôtel des Pénitentes, "déplacements, transports" le 22 mai, à 18 h 30, et "connaissance du quartier" le 30, à 18 h.

Atelier Mémoires vives sur la fabrique de parapluies Ferro-Laiton le 3 juin, à 10 h, à la maison de quartier, 41, rue Lionnaise. Tél. : 06 89 37 84 81.

pratique

Mairie
47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.

Permanences des élus :
- *M. Rotureau, 10 juin, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Camara-Tombini, 21 juin, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous*

CENTRE-VILLE, LAFAYETTE

Thierry Bonnet

Le galeriste Jean-François Lavie-Breger et le céramiste Patrice Lebreton, pionniers du Pôle artistique sud gare.

Frémur, le quartier des arts

Autour de la rue de Frémur, la vie renaît… d'art d'art, après une perte de vitalité et la disparition des petits commerces qui faisaient le charme de ce quartier au sud de la gare. *"Un commerce qui arrête, c'est une porte ouverte sur la rue qui se ferme"*, considère Patrice Lebreton. Cet artisan d'art a installé son atelier de céramique il y a une dizaine d'années. Depuis, il essaye de rassembler d'autres créateurs, en les aidant à s'installer quand il le peut.

L'ouverture, à l'automne, de la galerie "Libre comme l'art", créée par un collectif d'artistes, a permis d'amplifier cette dynamique. *"Il y a près d'une quinzaine d'artistes ou artisans d'art dans le périmètre Létanduère - Éblé - gare. Rien que rue de Frémur, nous sommes cinq!"*, note le responsable de la galerie, Jean-François Lavie-Breger.

Tous se sont rassemblés au sein de Pôle artistique sud gare. *"Lors de nos portes ouvertes, début avril, nous avons eu cinq cents visiteurs! Nous voudrions pouvoir accueillir de nouveaux artistes; certains cherchent des ateliers,"* expliquent les deux hommes.

"Nous avons un vrai projet de quartier, souligne Patrice Lebreton. *Plus de cent cinquante personnes prennent chaque semaine des cours chez les uns ou chez les autres. Cela apporte une animation. Et l'été, quand la porte de l'atelier est ouverte, les gens entrent et discutent. C'est bon pour la vie sociale."* ■

Pôle artistique sud gare : Jean-François Lavie-Breger, 06 81 30 98 95 ; Patrice Lebreton, 02 41 20 08 09. www.poleartistique.com
Jusqu'au 28 mai, exposition Han, peintures et collages, à la galerie Libre comme l'art, 18, rue de Frémur.
(lire aussi page 29)

en bref

Le centre de loisirs du Haras propose des activités pédagogiques, culturelles et sportives aux 6-14 ans les mercredis et vacances scolaires, de 8 h 30 à 18 h. Tél. : 02 41 86 05 05.

Fête d'Angers Centre Animation le 10 juin, de 14 h à 20 h : expos, musiques, jeux, défilé de mode au profit de la lutte contre l'ulcère de Buruli. Renseignements : 15, rue Thiers, 02 41 86 05 05.

Soirée franco-africaine "Soleil pour tous" le 20 mai, de 19 h à minuit, à Angers Centre Animation, 02 41 86 05 05.

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
- *M. Lebouc, 27 mai, 17 et 24 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Clémot-Streliski, 5 juin, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Langlois, 10 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

LAC-DE-MAINE

La salle de sports "Jean-Lehay" est terminée

C'est la dix-neuvième salle omnisports municipale. La salle Jean-Lehay vient d'être livrée aux Tranchandières après dix mois de travaux d'un coût de 2,2 millions d'euros. Elle sera ouverte en juin. Cet équipement a été dessiné par les architectes Berthelot et Crespy, avec une façade en bois et – première pour un équipement sportif à Angers – un toit végétalisé. C'est une plante grasse, le sedum, posée en dalle qui fait office de toiture. *"Outre l'esthétique, ce procédé offre des avantages d'isolation et de retenue d'eau lors de pluies abondantes. Et cette plante ne nécessite qu'un entretien annuel,"* précise Michel Abellard, chargé du chantier. Cet équipement permettra de faire face aux besoins du quartier. *"La Ville ne disposait que de la salle Jean-Monnet,* remarque Patrick Boisdron, des Sports et loisirs. *Des créneaux seront disponibles pour les collégiens et des écoliers de la Perussaie, Mollières et la Chambre-aux-Deniers."* À côté, l'association omnisports du Lac-de-Maine, principale utilisatrice, disposera sur place d'un bureau et d'un club-house. ■

Thierry Bonnet

Hormis les scolaires, la nouvelle salle aura pour principaux utilisateurs les adhérents de l'association omnisports du Lac-de-Maine.

La salle porte le nom de Jean Lehay (1920-1999). Cet ancien instituteur public a été conseiller municipal de 1977 à 1995, délégué aux Sports. Il portait une attention particulière aux mouvements d'éducation populaire.

pratique

Mairie : *Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Lebeugle, 3 juin, de 9 h à 10 h 30, sur rendez-vous*
- *M. Martin, 10 juin, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Véron, 17 juin, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Carré, 24 juin, de 10 h 30 à 12 h*

en bref

Conseil consultatif : à l'école Mollières, commissions "information-communication" le 22 mai, à 20 h ; "déplacements" le 12 juin, à 20 h. Pique-nique le 20 heures, à 19 h, à l'école.

Permanence vaccinations à la mairie le mercredi, de 15 h 15 à 16 h 15. Tél. : 02 41 05 44 30.

BELLE-BEILLE

Thierry Bonnet

Marie-Thé Hamelin et Messaouda Bouffenghour, au pied des tours Gaubert qui ont récemment bénéficié d'une opération de "résidentialisation".

Arbustes et chemins piétons aux tours Gaubert

Spectaculaire, le changement des espaces extérieurs des tours Gaubert ! Les travaux seront finis pour l'été et déjà tout a changé. De nombreux cheminements piétons passent entre des parterres garnis d'arbustes et recouverts d'ardoise, *"un élément emblématique de Belle-Beille"*, souligne Hervé Masson, de l'agence Angers Habitat des Deux-Rives. L'office HLM a voulu délimiter clairement l'espace privé, sans pour autant le fermer puisqu'il sera traversé par une large allée piétonne. *"C'est ce qu'on appelle la résidentialisation"*, explique Hervé Masson. Les habitants sont séduits. *"C'est magnifique,* commente Messaouda Bouffenghour, *nous espérons maintenant que ces espaces seront respectés…"* Aujourd'hui salariée de la Régie de quartiers, la jeune femme agit depuis longtemps pour améliorer le cadre de vie des tours. Les aménagements extérieurs ont été réalisés en concertation avec la CLCV (Consommation, logement, cadre de vie), très présente dans le quartier. *"Nous avons donné notre avis sur les plans proposés et c'est celui que nous préférions – avec le plus de verdure – qui a été choisi,* se réjouit Marie-Thé Hamelin, également habitante d'une des tours. *Quant aux arbres existants, seuls les malades ont été abattus. Nous avons gardé notre noyer, à ma demande. Il était là avant la construction des tours, en 1972, et il donne bien !"* La requalification de l'ensemble immobilier concerne aussi les rez-de-chaussée. Transformés, ils accueillent huit entreprises tertiaires dans le cadre de la zone franche urbaine et Angers-Habitat y a aménagé des garages pour une centaine de deux-roues. Angers Agglomération vient d'installer des conteneurs enterrés au pied des tours. Reste à finir les voiries, notamment la rue Pierre-Gaubert. *"À terme, un cheminement piéton mènera jusqu'au secteur Quémard-Blandin,* note Marie-Thé Hamelin. *Ce sera bien, il y aura moins de voitures".* ■

en bref

Conseil consultatif : "accueil des habitants" le 23 mai, 18h, "Noël 2006" le 31, 20h. Plénière le 15 juin, 20h, centre Jacques-Tati.

Fête d'Antilles Guyane Anjou le 3 juin à Jacques-Tati : danse et gwoka, foire culinaire à 11h, jeux à 14h, soirée à 20h. Tél. : 02 41 48 51 90.

Accueil des nouveaux habitants le 9 juin, à 19h, à Jacques-Tati. Cabaret à 19h30.

Vaccinations à la mairie le mercredi, de 14h à 15h.

Fête de l'été le 24 juin place Marcel-Vigne : jeux, spectacle, bal et restauration, de 17h à 1h. Tél. : 02 41 48 51 90.

pratique

***Mairie** : 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*

Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus

- *M. Limousin, 27 mai et 24 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Prodhomme, 3 juin, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Carré, 10 juin, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Petit-Jean, 17 juin, de 10 h 30 à 12 h*

VERNEAU-CAPUCINS

Crok'notes,

Pour animer le pique-nique de son "Jour de fête" du 10 juin, la maison de quartier a choisi Crok'notes. Ce groupe de musique traditionnelle, fondé en 1999 par Henry Chotard, Thierry Dupitié et Philippe Maillet, répète depuis toujours à la maison de quartier. *"On se sent partie prenante"*, commente Henry. Philippe et Thierry habitent d'ailleurs dans le coin. *"Nous aimons bien l'idée de répéter dans un lieu associatif, cela permet d'aller vers les gens"*, souligne Philippe, président de l'association.
Le répertoire du groupe prend ses racines en Anjou. *"Mais comme il n'y a pas une tradition étendue, nous jouons des musiques de toute la région, y compris de la musique celtique,* précise Henry. *Notre histoire est née autour de la veuze, la version locale de la cornemuse,*

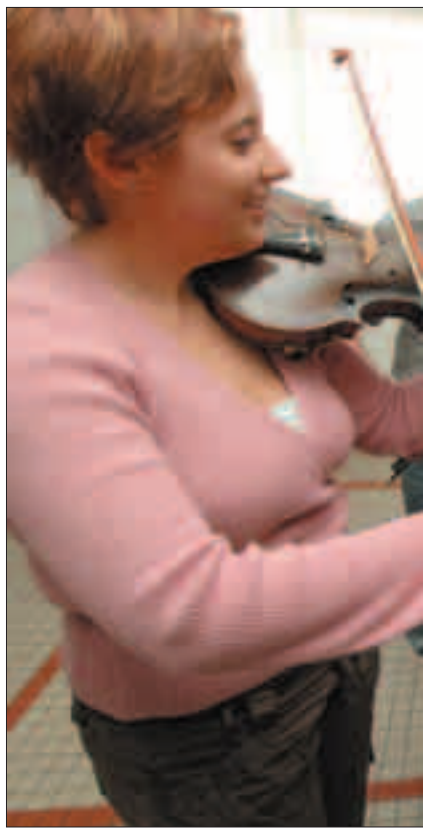

en bref

Permanence vaccinations à la maison des services publics le lundi, de 17h30 à 18h30. Tél. : 02 41 05 44 30

Bois flottés de Léon Layon, du 16 mai au 10 juin, à la maison de quartier Verneau.

la musique de la fête

dont joue Thierry. Il y en a une sculptée sur la Maison d'Adam!" Dans les bals folks qu'il anime, le groupe consacre toujours une demi-heure à expliquer des danses jouées. *"Nous allons aussi dans les écoles montrer les instruments et apprendre les pas aux enfants,* explique Philippe. *Ils emmènent ensuite leurs parents au bal et leur montrent à leur tour!"* ■

Jour de fête

"Jour de fête" proposé aux Angevins par la maison de quartier, avec les habitants et associations, samedi 10 juin, sur le plateau des Capucins, chemin des Chalets. De 9 h à 1 h : village associatif, marché du terroir, ateliers et projets des écoles, parcours sportif jusqu'à l'île Saint-Aubin à pied et tour de l'île à vélo, pique-nique géant animé par le chanteur de rue Jean-Pierre Bougeart et Crok'notes, espaces jeux et traditions populaires, marionnettes, lâcher de ballons et goûter, arts de la rue, capoeira, barbecue géant et repas multiculturel. En soirée, projection en plein air de Charlie et la chocolaterie, de Tim Burton. Bal dingue tout public.
Contact, 02 41 73 07 50.

Crok'notes répète activement, pour la fête du 10 juin et pour le CD que prépare le groupe. De gauche à droite, Anne-Sophie Marionneau (violon), Henry Chotard (violon), Florent Tricot (accordéon), Thierry Dupitié (veuze), Loïc Chotard (basse), et Philippe Maillet (guitare).

Jean-Patrice Campion

pratique

Mairie *: 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h -12 h 30.*
Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
• M. Houdbine, 26 mai, 9 et 23 juin, de 10 h à 11 h 30
• Mme Camara-Tombini, 7 juin, de 10 h 30 à 12 h
• M. Belot, 24 juin, de 10 h 30 à 12 h, ou sur rendez-vous

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Thierry Bonnet

Gérard Drouin est à la fois président des Queniaux d'Anjou et de l'association des habitants du secteur Montaigne et Jeanne-d'Arc.

Gérard Drouin, président à double casquette

Président de l'association des habitants du secteur Montaigne et Jeanne-d'Arc d'un côté, des Queniaux d'Anjou de l'autre, Gérard Drouin, l'homme à la double casquette, est un retraité qui ne chôme pas. Cet Angevin pure souche parle de lui avec pudeur, des autres avec chaleur, de sa région avec amour. *"J'ai travaillé quarante-trois ans aux Nouvelles Galeries. J'ai commencé comme garçon d'ascenseur".* À 20 ans, il se découvre une passion pour le folklore angevin et intègre *"La Brise d'Anjou"*, aujourd'hui installée rue Gâte-Argent. Il y restera près de vingt ans. En 1982, il crée "Les Queniaux d'Anjou" pour *"faire ressortir des greniers les coiffes, jupons blancs et dentelles de nos grands-mères et les gilets de nos grands-pères".* Avec quelques amis, il écume l'Anjou à la rencontre des anciens. "Son" Anjou, Gérard aime le faire découvrir : *"en mai, nous irons à Osnabrück participer aux Européades. La manifestation rassemble des groupes folkloriques de toute l'Europe. En costume, on est tous des amis, il n'y a plus de frontières…"* Les Queniaux ont prévu un peu plus tard un déplacement en Espagne.
Son sens de la convivialité, il le partage depuis 1998 au sein de l'association des habitants. *"Près de trois cents membres, c'est une grande famille,* sourit Gérard. *Avoir un lieu pour se retrouver, partager des activités, échanger, c'est important".* Le président sait être à l'écoute de chacun. *"J'essaie juste de faire un peu de bien autour de moi".* ■

en bref

Printanières le 10 juin, avec le centre Marcelle-Menet, les habitants et les associations. Sur le futur jardin du Saule (rues Robert-Déan et Jérusalem) dès 15 h : judo handisport, danses d'Anjou, capoeira, chansons écrites par les enfants des écoles et interprétées par Philippe Miko, hip-hop avec les jeunes du quartier, bal enfants (19 h) et bal populaire (20 h 30). Contact : 02 41 96 12 00.

Conseil consultatif : groupe "aménagements et déplacements" le 6 juin, à 18 h, au centre Marcelle-Menet.

Fête de l'été aux Banchais le 11 juin : vide greniers dès 8 h, animations l'après-midi. Contact : 02 41 60 83 43.

Expo "les jeunes à la rencontre des pros" du 22 mai au 5 juin au centre social.

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier
• M. Castel, 8 juin, de 15 h à 16 h
• Mme Poupin, 13 juin, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous

Contrat de ville
• M. Castel, 26 mai et 23 juin, de 11 h à 12 h
• Mme Bruyère, le 6 juin, de 18 h 30 à 19 h 30

Tour de scènes s'enrichit d'

Les 25, 26 et 27 mai, le centre-ville va vibrer aux sons de la neuvième édition de Tour de scènes, le festival angevin des musiques actuelles. La manifestation se double cette année d'une dimension citoyenne avec un forum consacré à la jeunesse.

Thierry Bonnet

>ÉVÉNEMENT

Tour de scènes va une nouvelle fois animer les soirées du centre-ville les 25, 26 et 27 mai. L'an passé, près de 35 000 spectateurs, pour l'essentiel des 15 -35 ans, sont venus assister à l'un des concerts. L'ensemble de la manifestation, concoctée par la Ville avec le soutien de l'association Musica, est gratuit. La recette, qui fait le succès de l'événement, reste donc inchangée. Une trentaine de groupes sont programmés sur les trois sites du festival : les incontournables quai Ligny et place Imbach auxquels il faut ajouter cette année le cloître Toussaint pour des soirées un peu plus intimistes. À signaler pour cette édition, un effort particulier de mise en lumière de ces différents lieux. Enfin, il ne faut pas oublier les vingt-quatre formations qui se produiront lors des cafés-concerts. Treize bars participent ainsi à ce qui s'apparente au *"off"* du festival.

Au niveau de la programmation, la continuité est là aussi de rigueur. Tour de scènes propose toujours ce subtil équilibre entre groupes locaux prometteurs et formations mieux installées. *"Notre raison d'être est d'offrir une vitrine à la scène locale et à des groupes émergents. Cela peut aller de la révélation qui effectue une de ses toutes premières prestations aux musiciens professionnels connus dans le milieu mais qui n'ont pas encore percé dans le grand public,"* précise Marc Ségur, de Musica. On peut quand même voir se détacher deux têtes d'affiche : le groupe de hip-hop berlinois Pupettmastaz et la fanfare béninoise du Gangbe brass band. Pour le reste, le directeur artistique a eu l'embarras du choix pour faire sa sélection. En effet, Musica a reçu cette année pas moins de quatre cents disques de démo suite au traditionnel appel à candidature lancé au niveau régional. Parmi les tendances qui se dégagent, on peut noter un retour encore un peu plus marqué du rock, qui disposera de deux soirées : le jeudi, au quai Ligny, et le samedi, place Imbach. *"J'ai également souhaité offrir une soirée complète au hip-hop car Angers possède pas mal de groupes talentueux qui n'ont pas souvent l'occasion de se produire sur scène"*, remarque Marc Ségur. Nouvelle chanson française, électro et musiques du monde serviront de fil rouge aux autres soirées.

Puppetmastaz.

Forum citoyen : la place des jeunes

La grosse nouveauté de Tour de scènes cette année ne vient pas de la musique. En effet, le festival prend une dimension citoyenne avec la mise en place d'un forum consacré à la place de la jeunesse dans la ville. Il se déroulera le 27 mai au cloître Toussaint, à partir de 20 h. Auparavant, Henri Léon et les autres aura proposé son tour de chants humoristiques. Il s'agit de profiter du festival pour offrir aux jeunes un espace d'expression. En effet, on constate une très faible présence des moins de trente ans dans les différentes instances de démocratie participative (*Lire également page 12*). Pourtant, les jeunes se plaignent de ne pas être écoutés. C'est pourquoi a été mise en place une formule beaucoup plus souple. Tout le monde est invité à venir participer. Des interviews, des vidéos, des photos et des micros-trottoirs serviront à lancer les débats. Ensuite, la parole sera donnée à qui veut la prendre. La Ville s'engage à fournir dans le mois qui suit des réponses précises sur tous les sujets évoqués. Et cela sur son site internet www.angers.fr ■

un forum citoyen

Gangbe brass band.

Photos Musica

Craftmen club.

Bell-Œil.

Le programme

25 MAI

Quai Ligny : à partir de 20 h 15, No sell out (rock fusion), Zaruts (toxic dub), Daria (rock noise), Les Zetlaskars et la Trompida (rock-a-muffin-chanson-hip hop).
Cloître Toussaint : à partir de 20 h 15, Hawa (poésie en musique du Proche Orient), Les Hommes beiges (chanson intimiste), Lustro (chanson expérimentale), Mukta (jazz world).
Cafés-concerts : à partir de 21 h aux Art's Café, Okapi, Entrepôt café, Café du jour, Welsh, Bar du Centre, Saltimbanque, Boomerang.

26 MAI

Quai Ligny : à partir de 20 h, Rdp crew (rap), Mi-rage (rap), Adn (rap), Urban poizon (bastard hip-hop), Casualty (dub), Puppetmastaz (hip-hop new age).
Place Imbach : à partir de 20 h 15, Tartarin d'ta race (chanson), Pignon sur rue (chanson), Albert Magister (chanson rock), Bell-Œil (chanson rock).
Cloître Toussaint : à partir de 20 h 15, Modern tanz music (psyché pop), Santa miguel crew (hip-hop acoustique), Gong Gong (électro vidéo live), Vendas Novas (électro techno).

27 MAI

Quai Ligny : à partir de 20 h, Local crew (reggae ska instrumental), Alafia (afro malgache), Aïwa (trip hop electro world), Gangbe brass band (fanfare africaine).
Cloître Toussaint : à 19 h, Henri Léon et les autres (chanson humoristique) puis à 20 h, forum-débat suivi d'un concert.
Place Imbach : à partir de 20 h 15, Run (métal fusion), Vesta kom X (pop rock), Craftmen Club (prototype rock'n'roll), Idem (dub electro rock).
Cafés-concerts : à partir de 20 h 30 aux Art's Café, Okapi, Entrepôt café, Dublin's, La Suite, Molière, T'es rock coco, Sun café.

Les 5 coups de cœur

de **Marc Ségur,** directeur artistique du festival

URBAN POIZON : ***"Jeune groupe angevin qui propose un hip-hop bien ficelé et original. Prometteur quand on sait qu'il a moins d'un an d'existence."***

GONG-GONG : ***"La musique électro de ces Nantais devrait séduire les passionnés de nouveaux sons. À entendre mais aussi à voir car le groupe possède un univers visuel bien à lui."***

LES ZETLASKARS ET LA TROMPIDA : ***"Difficile de classer ces Angevins qui pratiquent un mélange des genres détonant. Une recette qui fonctionne très bien et garantit de passer un bon moment."***

PUPPETMASTAZ : ***"C'est la curiosité du festival en provenance de Berlin. Les spectateurs assistent à un concert de marionnettes directement manipulées par les musiciens. À voir absolument."***

BULLIT : ***"Visible le jeudi soir au Café du jour, ce groupe de dub-rock vient juste de se former mais est composé de musiciens qui ont déjà pas mal roulé leur bosse."***

Occupe-toi d'Amélie.

Aurélien Godon

Festival d'Anjou, dès le

La 57e édition du festival d'Anjou se déroulera du 13 juin au 8 juillet. Au programme copieux s'ajoutent deux nouveautés : une compétition officielle et des cours de théâtre en public.

>THÉÂTRE

"Alors que tous les festivals de cinéma décernent des prix aux films en compétition, aucun festival de théâtre en France n'a encore repris l'idée. Nous serons les premiers à le faire", se félicite Nicolas Briançon, directeur artistique du festival d'Anjou. Ainsi, au sein de la programmation, quatre spectacles seront en compétition et trois prix seront décernés : le prix du jury et le prix d'interprétation attribués par des professionnels et un prix du public, résultat du vote de l'ensemble des spectateurs. Autre innovation : des *masters class* animées par le metteur en scène Jean-Laurent Cochet avec ses élèves. Ces cours de théâtre seront donnés en public à la collégiale Saint-Martin. Cette initiative contribuera à *"l'évolution du festival"* qu'évoque son directeur artistique et la nécessité – sans froisser les quelque 25 000 spectateurs qui assurent aujourd'hui le succès du festival – d'aller vers un public nouveau, les jeunes notamment.

La programmation devrait y contribuer avec une grande diversité et des pièces burlesques à succès. Seize spectacles et vingt-quatre représentations sont ainsi programmés, avec le retour d'un site angevin – le cloître du Ronceray – qui s'ajoutera aux traditionnels château du Plessis-Macé, arènes de Doué-la-Fontaine et petit théâtre Jean-Anouilh de Bouvet-Ladubay.

On y verra *Romance*, une pièce *"totalement déjantée"* de David Marmet, adaptée et mise en scène par Pierre Laville. Et c'est aussi là que seront données les quatre pièces en compétition : *Occupe-toi d'Amélie*, de Georges Feydeau, le *"génie absolu du comique français"* ; *Moi aussi je suis Catherine Deneuve*, de Pierre Notte, mise en scène par Jean-Claude Cottillard (ex Deschiens) ; *Les Cuisinières*, de Goldoni, façon comédie en chansons, mise en scène par Justine Heynemann ; enfin, *Les Hors-la-loi*, comédie musicale d'Alexandre Bonstein, mise en scène par Agnès Boury. *"Une pièce extraordinaire et jubilatoire qui apporte un autre regard sur le handicap"*, souligne Nicolas Briançon. C'est par la création 2006 que débutera le festival, au Plessis-Macé, et sur une mise en scène de Nicolas Briançon lui-même : *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*, de Jean Giraudoux, dans laquelle on retrouvera Marie Vincent, nominée aux Molière pour le meilleur second rôle dans la création 2005 du festival, *Le malade imaginaire*. Trois autres pièces copieusement nominées seront présentées : *Moins 2*, de Samuel Benchetrit, avec Jean-Louis Trintignant ; *Des cailloux plein les poches*, de Marie Jones, avec Eric Métayer ; et *Pygmallion* (huit

Romance.

Jean-Paul Lozouet

Moi aussi, je suis Catherine Deneuve

Agence Enguerrand/Tristan Jeanne-Valès

Moins deux.

Agence Bernard / Pascal Gély

13 juin

nominations aux Molière !), de George Bernard Shaw, toujours sur une mise en scène de Nicolas Briançon. La troupe est imposante avec notamment Barbara Schultz et Nicolas Vaude, désormais habitués du festival, sans oublier Danièle Lebrun. Suivront, en chanson, *Au temps des idoles*, de la troupe de Roger Louret, puis *Les fausses confidences*, de Marivaux, par Jean-Laurent Cochet ; *À la recherche de Joséphine New-Orleans Forever*, un clin d'œil aux revues nègres des années 1930 signé Jérôme Savary ; *Roméo et Juliette*, mis en scène par Benoît Lavigne avec la compagnie Les Saltimbanques, déjà vue en 2004. À voir encore, *Caligula*, de Camus, par Charles Berling ; *Ma vie de jolie fille*, de et avec Jackie Berroyer ; et, pour clore le festival, le nouveau spectacle du Quatuor, mis en scène par Alain Sachs. ■

Ouverture de la billetterie, le 27 mai, à 8 h.
Tél. : 02 41 88 14 14.

Les Cuisinières.

Angélique Aubry-Marais

Un opéra de velours rouge

Dialogue entre Patricia Nail et Guillaume Malaval, auteur des manteaux des deux personnages principaux.

Thierry Bonnet

>OPÉRA

Quand le rideau

s'ouvre et que Simon Boccanegra apparaît, il est tout de gris et de noir vêtu. Le personnage principal de l'œuvre éponyme, qui conclut la saison d'Angers Nantes Opéra (ANO), est, à ce moment-là, un corsaire, qui vient d'apprendre la mort de sa femme. Le prologue se termine et le premier acte commence. Et voilà le même homme habillé d'une magnifique toge rouge : vingt-cinq ans ont passé et il a été élu doge de Gènes. *"Même si le sujet politique de Simon Boccanegra est intemporel, il est situé à une époque ancienne,* souligne Claude Masson, créatrice des costumes. *J'ai voulu donner aux personnages des costumes qui symbolisent leur tempérament et leur position sociale. Ainsi, pour le chœur, j'ai partagé les hommes en deux groupes : le peuple, habillé de tenues rappelant celles des paysans chinois, et la noblesse, avec un costume rouge qui correspond à celui des solistes."*

Artiste invitée sur cette création, Claude Masson travaille régulièrement sur les productions de l'ANO, en lien étroit avec l'atelier de couture, situé à Nantes et dirigé par Patricia Nail. Ils sont quatorze dans les différentes salles de création des costumes, sans distinction entre les différents métiers : coupeurs, couturiers et retoucheurs, habilleurs.

Application de dentelle

Le travail commence par la recherche des tissus, qu'ils soient utilisés tels ou retravaillés. Par exemple, velours frappé par repassage d'une application de dentelle pour le manteau de Fiesco, ou velours froissé pour donner plus de volume à la toge de Simon Boccanegra. *"J'ai montré à Guillaume des échantillons de tissus anciens, je savais qu'avec de la colle on pouvait obtenir un bon résultat"*, explique Claude Masson. Guillaume Malaval, chargé du costume de Simon, a utilisé de la colle néoprène pour obtenir l'effet recherché. *"On invente des techniques en fonction des difficultés rencontrées,* expose-t-il. *C'est passionnant quand la costumière arrive avec des maquettes créatives, comme c'est le cas ici."*

Dans tous les recoins de l'atelier, l'imagination est au pouvoir. *"Plus c'est difficile, plus c'est intéressant,* ajoute Patricia Nail. *Les personnes de mon équipe aiment bien poser des questions et chercher des réponses. Mon rôle est de faire en sorte qu'il y ait une unité."*

La réalisation d'un costume va au-delà de la couture. *"Nous sommes là pour réaliser l'univers imaginé par le costumier,* insiste Guillaume. *Les manteaux de Fiesco et de Simon sont complexes à faire, ils évoquent à la fois la Renaissance et l'époque contemporaine. Ils n'ont pas besoin d'être historiques mais d'emmener dans l'imaginaire. Ce qui est intéressant dans notre métier, c'est qu'à chaque spectacle on change d'univers."*

Avec aussi des aléas : solistes qui prennent du poids entre l'établissement de la fiche les concernant et la représentation, soufflets à prévoir pour que des choristes puissent lever les bras lors d'un mouvement de foule, jupes des femmes à faire suffisamment larges si elles arrivent en courant… *"Je dois analyser tout cela et le voir avec la costumière,* note Patricia Nail. *Et imaginer tous les petits détails qui vont faire un ensemble cohérent"*.

Pour *Simon Boccanegra*, Claude Masson a également réalisé le seul décor souhaité par le metteur en scène, des paravents mobiles habillés de tissu. *"Ils construisent les espaces dans lesquels se déroule l'opéra,* précise-t-elle. *Et leurs couleurs créent les différentes atmosphères."*

Ainsi, après une révolte en rouge, vert et jaune, le dernier acte se termine en noir, pour la mort de Simon Boccanegra. ■

Les 31 mai, 2 juin (20 h) et 4 juin (14 h 30), au Grand-Théâtre.

Ils vont mettre un pied au Grand-Théâtre

Le théâtre appartient à tout le monde. Pour le prouver, les maisons de quartier présenteront un spectacle inédit le 16 juin.

>SPECTACLE

Les plus anciennes font de la danse orientale depuis cinq ans, la petite dernière depuis deux ans seulement. Mais comme ses camarades du groupe "Les Voiles d'Égypte", elle sera sur la scène du Grand-Théâtre le 16 juin.
"Elles ont l'habitude de se produire en public, mais là c'est une autre envergure…, confie Emmanuelle Ridé, la prof de danse orientale du centre Jacques-Tati, à Belle-Beille.
Elles sont impatientes et ravies. Elles ont travaillé, je sais même qu'elles embellissent leurs costumes, ajoutent des paillettes pour briller un peu plus…"
"L'histoire a commencé en décembre, raconte Yves Coignard, directeur du centre Jacques-Tati. *Le Grand-Théâtre nous a annoncé qu'un de ses spectacles était annulé, la place était libre pour nous… C'était l'occasion rêvée de concrétiser un projet ancien porté par les maisons de quartier."*
Ce projet ? Permettre de *"valoriser les pratiques amateurs"* en proposant un *"vrai spectacle"* dans un lieu emblématique. *"La Ville soutient notre initiative et met le théâtre à notre disposition pendant trois jours avec ses techniciens"*.

Plus de cent bénévoles sur le pont

En plus de la danse orientale, sept autres ateliers de maisons de quartier vont se produire au Grand-Théâtre : hip-hop et danse africaine du centre Jean-Vilar de la Roseraie, modern jazz de Verneau et Monplaisir, danses du Maghreb du Grand-Pigeon…
"Et quand on recense tous ceux qui se mobilisent autour du spectacle, on arrive à une centaine de personnes", se félicite Yves Coignard.
Restait à donner de la cohésion à l'ensemble. Il fallait pour cela une expérience particulière. La direction artistique a donc été confiée à la compagnie de théâtre Map, de Thomas Drelon et David Ropars.
"On ne touche pas aux chorégraphies des groupes, insiste Thomas Drelon, *on apporte juste un fil conducteur et on veille à la qualité des jeux de lumières, à l'harmonisation des bandes son, à l'ordre de passage des groupes, aux enchaînements…"*
Ce projet artistique se double d'un autre enjeu : *"que l'on évoque la discipline ou le lieu, le théâtre appartient à tout le monde,* insistent Thomas Drelon et Yves Coignard. *Et ce spectacle doit permettre d'amener au théâtre des personnes qui n'y sont pas habituées, sur scène évidemment, mais aussi dans la salle."*
Dans ce cadre, la compagnie Map et ses huit comédiens préparent un spectacle *"off"*, une sorte de mise en bouche avant la soirée. *"L'idée est d'accueillir les spectateurs dès leur arrivée sur le parvis du Grand-Théâtre,* confie Thomas Drelon. *Les inviter à entrer, à prendre le temps de découvrir le monument, les couloirs, la salle… faire que cette soirée au théâtre soit un moment de plaisir inoubliable."*
D'ores et déjà, le souhait de chacun est que l'expérience soit reconduite dès l'année prochaine d'autant que *"par manque de temps, toutes les maisons de quartier n'ont pas pu s'associer pleinement au projet,"* note Yves Coignard. ■

Le 16 juin, "Les Voiles d'Égypte" se produitont sur la scène du Grand-Théâtre aux côtés de sept autres groupes de maisons de quartier.

Spectacle à 20 h 30, 1 euro. Réservation auprès des maisons de quartier.

Un très grand chœur pour des airs éternels

>MUSIQUE

Le 17 juin, ils seront cent quatre-vingts pour chanter en chœur les chansons et airs éternels. Le Chœur de France Pays de la Loire rassemble en effet des chanteurs de tout le grand Ouest, en forte majorité Angevins.
"Auparavant, il y avait un chœur à Nantes et un à Angers, le Chœur Anjou Chansons. En septembre, ils ont fusionné, explique Éric Beauchet, coordinateur artistique et administrateur. *Le mouvement Chœurs de France a été créé en 1986 à Bordeaux par Jean-Claude Oudot. L'ensemble angevin a été le deuxième, en 1990. Depuis, il y en a eu cinq autres"*. Les sept chœurs ont un répertoire commun et fonctionnent de la même façon, avec des répétitions groupées un week-end par mois et toujours dirigées par Jean-Claude Oudot ou l'un de ses trois assistants. Ainsi, les morceaux sont appris de la même façon par tous. Cela permet des rassemblements nationaux, où quelque sept cents choristes chantent ensemble !
Jean-Claude Oudot, qui crée toutes les harmonisations, insiste sur la technique vocale mais plus encore sur l'interprétation des œuvres. Le chœur est ouvert à tous. L'éventail des âges va de 14 à 73 ans ! Il n'est pas nécessaire de lire la musique, juste d'avoir envie de chanter, d'être assidu aux week-ends de répétitions mensuels et de travailler chez soi entre-temps, pour participer au mieux aux concerts. *"Nous interprétons des chansons de variétés françaises et internationales,* précise Éric Beauchet. *Mais, le 17 juin, pour nos grands concerts annuels de cette année, nous ferons des incursions dans des airs plus classiques. Ce sont nos chansons éternelles… de César Franck à Queen !"* ■

Jean-Patrice Campion

Une répétition dirigée par Jean-Claude Oudot (à gauche) et Évelyne Lagarde, responsable des Pays de la Loire.

"Éternellement vôtre", le 17 juin, 15 h 30 et 20 h 30, centre de congrès. 25 euros, réduit 20 euros. Contact, 02 41 34 47 98.

l'agenda

>CINÉMA

20 et 21 mai
Jeune et innocent
Dès 9 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

24, 25 et 27, 28 mai
Le secret de Moby Dick
Dès 3 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

29 mai
Tabac, la conspiration
De Nadia Collot. Avec le comité de prévention du tabagisme. 20 h 15, Les 400 Coups.

Jean-Patrice Campion

30 mai
Quand le chat n'est pas là
D'Emmanuel Garing. Semaine du développement durable. 20 h 15, Les 400 Coups. *(lire page 31)*

31 mai
Pourquoi les dragons n'existent plus ?
D'Alban Lelièvre et *Amazon claws*, de Rainer Bergomaz. Jeune public. Semaine du développement durable. 14 h, Les 400 Coups. *(lire page 31)*

31 mai et 3 au 5 juin
La prophétie des grenouilles
Dès 6 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

1er juin
Conversation(s) avec une femme
De Hans Canosa. Avant-première. 20 h 15, Les 400 Coups.

2 juin
Equator - Rivers of the sun
De Satoshi Okabe. Semaine du développement durable. 20 h 15, Les 400 Coups. *(lire page 31)*

6 juin
One day in Europe
De Hannes Stöhr. À l'occasion de la Coupe du monde de football. 20 h 15, Les 400 Coups.

Les Lutins du court-métrage
20 h 15, Gaumont Variétés.

7, 10 et 11 juin
Oliver et Olivia
Dès 3 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

8 juin
Ça commence aujourd'hui
De Bertrand Tavernier. Rencontre avec Dominique Sampiero, scénariste. 20 h 15, Les 400 Coups.

10 juin
Longue nuit du court
Courts-métrages… et petit-déjeuner. Premiers Plans. 8 €. 21 h - 5 h, Les 400 Coups.

Charlie et la chocolaterie
De Tim Burton. Cinéville/Un Été au ciné. En plein air (repli salle Jean-Moulin). Gratuit. Tombée de la nuit, plateau des Capucins. *(Lire Page 20).*

19 juin
Le fleuve sauvage
D'Elia Kazan. Cinélégende. 7 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

20 juin
Bird
De Clint Eastwood. V.O. 7 €. 20 h 15, Gaumont Variétés.

>CONFÉRENCES

26 mai
Guillaume Lekeu et la littérature
Par Joseph Terrien, et *Les jeux floraux d'Anjou,* par Jacques Jullion. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

Cinéma : Barbara Stanwick
18 h 30, institut municipal.

1er juin
Journaliste à la Coupe du monde, écrire le sport
Par Gérard Tual. 19 h, bibliothèque Verneau.

Géographie et chômage en France
Par Lionel Gillemot. Université Permanente/CUFCO. 3 €. 18 h 30, UFR de Droit.

Biodiversité, quel avenir pour demain ?
Semaine du développement durable. Gratuit. 20 h 30, centre de congrès. *(lire page 31)*

2 juin
Les troubles obsessionnels compulsifs…
… l'espoir de s'en sortir. Par l'Aftoc. 18 h, salle Daviers.

6 juin
Rencontre avec Lucie Lom
CAUE 49. 18 h 30, Maison de l'architecture, avenue René-Gasnier.

7 juin
La photo scientifique…
… vecteur de connaissance et de vulgarisation. Par Étienne Collomb (agence Gamma). 20 h 30, espace culturel de l'université.

8 juin
Les deux crises de la démocratie
Société Angevine de Philosophie. 3 à 7 €. 20 h 30, lycée David.

9 juin
La France et les projets d'union politique de l'Europe
Et *Le vin dans les textes du XVIe siècle,* par Françoise Argot Dutard. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

13 juin
Les oiseaux migrateurs de Loire
Gratuit. 20 h, auditorium, musée des beaux-arts.

15 juin
Géologie de la Loire angevine
Gratuit. 20 h, auditorium, musée des beaux-arts.

De l'esclave au citoyen
Université Permanente/CUFCO. 3 €. 18 h 30, UFR de Droit.

Pouillon, architecte moderne
CAUE 49. 18 h 30, Maison de l'architecture.

19 juin
Saints, dragons et zones inondables dans les vallées angevines
Gratuit. 17 h, auditorium, musée des beaux-arts.

>DANSE

7 juin
Gala de l'école Stefanie Weglehner
20 €. 20 h, théâtre Chanzy.

8 juin
Ouverture studio à Daniel Larrieu
Gratuit sur réservation auprès du CNDC, 02 41 24 12 12. 10 h 30, piscine Jean-Bouin.

10 juin
Rencontres hip-hop
Cie Exprime et Cie Khadi. 5 à 7 €. 19 h, Le Trois-Mâts.

11 juin
Gala de l'association La Fayette
2,50 € ; gratuit moins de 12 ans. 14 h 30 et 17 h, théâtre Chanzy.

13 juin
Examens du conservatoire
9 h - 20 h, théâtre Chanzy.

14 juin
Classe publique Anne Collod
Autour de *L'après-midi d'un faune.* Gratuit sur réservation au CNDC, 02 41 24 12 12. 14 h 30, studios Bodinier.

17 et 18 juin
Assieds-toi !
Association Arabesques. 6 à 9 €. Le 17, à 20 h 30 ; le 18, à 15 h et 19 h, théâtre Chanzy.

21 au 23 juin
Waterproof
Chorégraphie, Daniel Larrieu. Re-création NTA. 14 à 18 €. 21 h 30, piscine Jean-Bouin.

>LECTURES

23 mai
François Cheng
Le Chant des Mots. 19 h, bibliothèque Toussaint.

3 juin
Rendez-vous littéraire
15 h, T'es rock coco.

7 juin
Contes pour les petits
10 h, bibliothèque Monplaisir.

14 juin
L'heure du conte traduite en langue des signes
15 h 30, bibliothèque Toussaint.

>MUSIQUE

19 et 20 mai
La Musicale Expérience
2 €. Le 19, à 20 h 30 ; le 20, à 17 h, Chanzy. *(lire page 28)*

20 mai
Soleil pour tous
Soirée franco-africaine et expo. 19 h - 24 h, Angers Centre Animation, 15, rue Thiers.

Guitares du conservatoire
Gratuit. 17 h, Grand-Théâtre.

Star Academy
40 €. 20 h, Amphitéa.

Les voix cosaques Kouban
Chants orthodoxes, russes et ukrainiens. 10 à 15 € ; gratuit moins de 12 ans. 20 h 30, église Saint-Serge.

Jusqu'au 21 mai
Festival Gipsy Swing
Programme auprès du service d'accueil des gens du voyage, 02 41 22 12 76 et sur le site www.angersloiremetropole.fr Billetterie FNAC, THV Saint-Barthélemy. (*lire VAA n° 300*)

21 mai
Chorale de l'UATL
80 choristes. Gratuit. 15 h, Chanzy.

22 mai
Jazz Poetry Improvisational
Pierrick Menuau (saxo), Simon Mary (contrebasse) et Popov Chevalier (batterie). Jazz Pour Tous. 4 et 6 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

22 et 23 mai
Maxime Le Forestier
33 à 39 €. 20 h 30, centre de congrès.

23 mai
Œuvres contemporaines
Trio harpe, flûte et percussions. Association Hors Piste. 12 €. 19 h, espace culturel de l'université.

25 au 27 mai
Festival Tour de Scènes
Musiques actuelles, rock, chanson, jazz, électro, dub… Gratuit. Quai Ligny, cloître Toussaint, place Imbach, cafés-concerts. *(lire page 22)*

27 mai
Régis Glière, piano
Conservatoire. Gratuit. 17 h, foyer du Grand-Théâtre.

Orchestres symphoniques…
de l'école de musique de Laval et du conservatoire d'Angers. 2 €. 20 h 30, Chanzy.

28 et 30 mai
Francis Poulenc
Bizet, Sibelius. ONPL. Direction, Lan Shui. 10 à 25 €. Le 28, à 17 h ; le 30, à 20 h 30, centre de congrès.

29 mai au 30 juin
Musicophonic - Premières scènes
Résidences musicales. Concerts à 21 h (2 €). Espace culturel de l'université. *(lire VAA n° 300)*

31 mai
Conservatoire et Galerie sonore
Quatuor de saxophones et gamelan. 2 €. 20 h 30, Chanzy.

Jean-Louis Aubert
32 et 35 €. 20 h 30, Amphitéa.

Chorales pour la Mongolie
Sainte-Bernadette, La Gabare et Les Maîtr'onomes au profit de l'association Naadam. 8 €. 20 h 30, église Saint-Serge.

1er juin
Sonate de Bartok
Et de Brahms… Elissa Cassini, violon ; direction, François Meïmoun. Voix de la Musique et Amitiés Anjou-Hongrie. 6 à 12 €. 20 h, chapelle des Ursules.

Steve Laffont Trio.

Ensembles baroques du conservatoire
18 h 30, 26, avenue Montaigne.

1er et 2 juin
Ateliers de la Galerie Sonore
2 €. 20 h, théâtre Chanzy.

2 juin
Mademoiselle K
Rock. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco.

Harpe et musique de chambre
Conservatoire. Gratuit. 19 h, café des Orfèvres.

3 juin
Pang Pung
Musique indienne improvisée. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco.

Musique de chambre
Conservatoire. Gratuit. 17 h, foyer du Grand-Théâtre.

7 juin
Articl3 et compagnies
3 €. 21 h, T'es rock coco.

8 et 9 juin
Alafia
Groove afro-malgache. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco.

9 juin
Chorale Mozaïk
Gratuit. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Son pour son prison
30 ans du Genepi. Gratuit. 20 h 45, Le Chabada.
(lire page 35)

9 et 10 juin
Chant'école
Amphitéa. 7 €. Le 9, à 20 h 30 ; le 10, à 15 h 30 et 20 h 30.
(Lire ci-contre).

10 juin
Musik'olac
Inter-association du Lac-de-Maine. Grande scène : Tartarin d'Tarace, Urban Poizon, Ministère Magouille, Positive Radical Sound, Brain Damage. Scène Ferme de la Fontaine pour les jeunes groupes locaux : Lanka, Les Branleurs de l'Ouest, Laskarpediem, Shimpira, PryaM, Tor'K. Gratuit. 17 h - 1 h, parc de loisirs du lac de Maine. Contact : 02 41 48 05 40 ou animation.com.ilm@wanadoo.fr

Musicale Expérience… le concert

Les 19 et 20 mai, des concerts clôtureront un projet pour deux cents musiciens, jeunes et adultes, d'Angers et de son agglomération *(voir Vivre à Angers n° 298, de février)*. La Musicale Expérience rassemble d'abord des élèves du conservatoire national de région d'Angers (CNR) et des écoles de musique de la couronne angevine. Groupés en trois ensembles, ils travaillent depuis le début de l'année sur les œuvres écrites spécialement par trois compositeurs. De leur côté, quatre groupes de jeunes musiciens ont travaillé au cours d'ateliers et ont écrit les œuvres qu'ils interpréteront. Le concert comprend aussi un prélude, des intermèdes et un postlude composés par Hervé Le Duc, également codirecteur artistique avec Guy Remaud, enseignant au CNR, sur des textes de Jacques Derrida ou écrits par les élèves du collège Félix-Landreau. En effet, la classe de 5e B du collège, avec son professeur de musique, Thierry Dechaume, participe au projet.
Au programme, sur le thème de l'hospitalité :
- *Chaméléon suite,* d'Hervé Gilles, par l'ensemble de clarinettes, marimba, percussions et piano ;
- *La Porte ouverte,* de Pierre-André Athané, pour orchestre à cordes avec instruments invités, textes des élèves du collège ;
- *Triptyque,* musique et récit de Guy Remaud, pour orchestre d'harmonie et instruments invités, récitantes, réalisations picturales et montage informatiques des élèves du collège ;

Thierry Bonnet

- *Noisy Bach* et *À la croisée des mondes,* par Saveur Brocolis ; *Je t'accueille* et *Hospitality Reggae,* par Camille & les garçons, deux groupes de Montreuil-Beaucouzé ;
- *Querida Juanita* et *Zimbaye,* par Julio Magus, *Rock Steady* et *Sunk from the dusk,* par Kawabounga, deux groupes de Bouchemaine.

Le 19 mai à 20 h 30, le 20 à 17 h, théâtre Chanzy.

Musique et Mouvement
Gratuit. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Kaos Resistanz
Techno. 8,50 à 10 €. 20 h 45 - 4 h, Le Chabada.

11 juin
Véronique Fumet, piano
Pièces de César Franck, Franz Liszt, Raphaël Fumet. Les Voix de la Musique. 15 €. 17 h, chapelle des Ursules.

13 et 16 juin
Gustav Mahler, symphonie n° 5
Mozart, Concerto pour piano. Direction, Alexander Lazarev. Piano, Claire-Marie Leguay. ONPL. 10 à 25 €. 20 h 30, centre de congrès.

14 juin
Marc Lavoine
35 €. 20 h 30, Amphitéa.

15 juin
Bullit
Dub, rock. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

16 juin
Rim'Elles
Chorale de Mûrs-Érigné. 12 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

The Crumbs
Rock'n groove. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Choraline
21 h, chapelle des Ursules.

17 juin
Groupe vocal Jazz Potes
Gratuit. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Éternellement vôtre
Chœur de France Pays de la Loire. 20 à 25 €. 15 h 30 et 20 h 30, centre de congrès.

9 juin
Les virginalistes anglais
Byrd, Philipps, Bull. Bertrand Cuiller, clavecin et virginal. Anacréon et Le Printemps des Arts de Nantes. 10 à 20 €. 20 h 30, chapelle des Ursules.

20 juin
Eida, Barback, Vestakom X, Lucid Ann
Gratuit. 20 h 45 - 3 h, Le Chabada.

21 juin
Lauréats du conservatoire
2 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

Auditions de violon
18 h, conservatoire.

Fête de la Musique
Places, rues piétonnes ; scène jazzy place Ney.

La Nuit de l'orgue
Avec Henri-Franck Beaupérin. Printemps des Orgues. Gratuit. 21 h - 24 h, cathédrale.
(Lire page 26).

22 juin
Revolution of a sun et Tsunami
Hardcore, metal. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco.

École maîtrisienne
18 h, chapelle des Ursules.

23 juin
École maîtrisienne
Abbatiale Saint-Martin. Gratuit. 17 h 30, place Maurice-Saillant.

KO et Josephine
Pop rock. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

>OPÉRA

31 mai, 2 et 4 juin
Simon Boccanegra
De Giuseppe Verdi. Angers Nantes Opéra. 10 à 50 €. Les 31 mai et 2 juin, à 20 h ; le 4 juin, à 14 h 30, Grand-Théâtre.
(lire page 25)

>SPECTACLES

31 mai
Michel Leeb
36 à 40 €. 20 h 30, centre de congrès.

10 juin
Cirque, magie et musique
2 €. 20 h 30, place Jean-Vilar.

16 juin
Un pied pour le Grand-Théâtre
Troupes amateurs des quartiers et Cie Map. 1 €. 20 h 30, Grand-Théâtre. *(lire page 26)*

>THÉÂTRE

18 au 21 mai
Théâtratati
Festival amateur. 5 €/jour ; gratuit moins de 12 ans. Jacques-Tati.

19 et 20 mai
Venise sous la neige
De Gilles Dyrek. Les Arthurs. 11 à 14 €. 21 h, La Comédie.

Ubu roi
Cie La Thébaïde. 5 et 8,50 €. 20 h 30, Champ-de-Bataille.

20 mai
Pourquoi moi ?
Groupe CAR. Comportements à risques et alcoolisme. 20 h, centre Marcelle-Menet.

24 mai
Les Zygomatiks
Improvisation. 4 et 6 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

29 mai au 2 juin
Inutile de tuer son père, le monde s'en charge
Pierre Ascaride. Mise en scène, Ariane Ascaride. NTA. 14 à 18 €.

20 h 30, sauf mercredi et jeudi, à 19 h 30, THV Saint-Barthélemy.

1er au 4 juin
Veillée funèbre
De Guy Foissy. Les Tréteaux Tardifs. 5 à 8,50 €. Du 1er au 3, à 20 h 30 ; le 4, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

6 au 10 juin
Ernestine écrit partout
Ernestine Chassebœuf. Mise en scène Marie Gaultier. NTA. 14 à 18 €. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, à 19 h 30, Carré des Arts, Pellouailles.

9 et 10 juin
Venise sous la neige
(voir 19 et 20 mai).

14 au 17 juin
La mastication des morts
De Patrick Kermann. Théâtre du Jeudi. 8,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

22 au 25 juin
L'ange et le cuisinier
De Patrick Lerch. La Queue du chat. 5 à 8,50 €. Du 22 au 24, à 20 h 30 ; le, 25, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

>VISITES

20 mai
Cacheux et l'arboretum
Inscription Angers Loire Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, rue du château-d'Orgemont.

28 mai
Flore du jardin
Suivez la bouquetière du Roi René à la découverte des jardins du château. Droit d'entrée + 1,50 € ; gratuit, moins de 18 ans. 15 h, château.

31 mai
Amazone nature
Par Thomas Rouillard. Gratuit. 14 h 30, muséum des sciences naturelles.

3 juin
Les Nuits
Ouverture nocturne des jardins du château. 18 h 30 - 23 h.

3 au 5 juin
Rendez-vous aux jardins
Circuit des parfums, contes dits par Guillemette de Pimodan, enquête végétale de Niniane. Château. Prix d'entrée au château.

11 et 18 juin
Le Roi René se meurt d'amour
Et *Sur les traces des prisonniers du château*. Visites ludiques. Droit d'entrée + 1,50 €. 15 h et 16 h 30, château.

17 juin
La procession du Grand Sacre
Inscription Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 15 h, parvis de la cathédrale.

20 juin
Marché d'intérêt national
4 et 5 €. Réservation Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5 h 15, MIN, avenue Joxé.

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 21 mai
L'île mystérieuse
Travaux des étudiants des beaux-arts à l'espace culturel de la Ménitré (14 h - 18 h en semaine, week-end, 10 h - 12 h, 14 h 18 h) et week-end (10 h - 12 h, 14 h - 19 h), sur l'île de Baure (navette bateau depuis le port Saint-Maur à La Ménitré).

Jusqu'au 22 mai
Le linceul de Turin
8 h 30 - 19 h, cathédrale.

À la rencontre des pros
Photos des animations sportives municipales. Piscine Jean-Bouin.

Du 22 mai au 5 juin
À la rencontre des pros
Photos. Centre social Monplaisir.

Du 25 au 31 mai
Kama-Ynyk, "Comme jamais"
Peintures. De 13 h à 19 h, association Ajastar, 40, rue André-Gardot.

Jusqu'au 27 mai
Une nuit, un jardin
Photos, vidéos. Semaine, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h ; samedi, 9 h 30 - 12 h, école des beaux-arts.

Jusqu'au 28 mai
Val-Gallard
Peintures, dessins. Tous les jours, 10 h - 18 h 30, tour Saint-Aubin.

Hartung, rétrospective
Peintures. Rétrospective 1933 - 1989 ; un regard particulier de l'année 1973 ; aquarelles de jeunesse 1920 - 1932. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h, premier vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Han Palvadeau
Peintures et collages. 17 h 30 - 19 h 30, galerie Libre comme l'Art, 18, rue de Frémur.
(Lire page 19).

Jusqu'au 29 mai
Ces petits animaux qui aident le jardinier
Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 ; week-end et jours fériés, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 30 mai au 22 octobre
Amazone nature
Biodiversité de la faune amazonienne. 4 € ; gratuit moins de 18 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles. *(lire page 31)*

Du 31 mai au 14 juin
Biodiversité en Anjou
Semaine du développement durable. Hôtel de ville. *(lire page 31)*

Jusqu'au 1er juin
Philippe Villedey
Dessine-moi un ailleurs. Gratuit. 10 h - 19 h, Ethic étapes lac de Maine (centre d'accueil).

Du 2 au 11 juin
Alla Moriceau Sergeyeva
Peintures. Tous les jours, 11 h - 13 h et 14 h - 19 h, tour Saint-Aubin

Du 2 juin au 2 juillet
Ka Ty Deslandes
Peintures. Tous les jours, 17 h 30 - 19 h 30 ; week-end, 14 h 30 - 19 h 30, galerie Libre Comme l'Art, 18, rue de Frémur.
(Lire page 19).

Du 3 juin au 31 août
Loire sauvage
Photos de Louis-Marie Préau. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 ; week-end et jours fériés, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 3 juin au 17 septembre
Naturellement Loire… une escale en Anjou
Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier.

Du 3 juin au 15 octobre
On n'a pas tous les jours 20 ans
Le musée de la Tapisserie contemporaine fête ses 20 ans. 3 et 4 €. 10 h - 19 h.

Jusqu'au 5 juin
Des gestes pour ma planète
Être éco-citoyen au quotidien. Centre Marcelle-Menet.

Du 6 au 19 juin
Les jeunes à la rencontre des pros
Photos. Centre Marcelle-Menet.

Jusqu'au 7 juin
Chanter contre la misère
Photos d'enfants. ATD-Quart Monde et Yann Arthus-Bertrand. Bibliothèque Belle-Beille.

Du 7 juin au 3 juillet
Des gestes pour ma planète
Être éco-citoyen au quotidien. Centre Jacques-Tati.

Du 9 juin au 22 septembre
Mots, motifs, textiles, textes
Œuvres textiles de Patrice Hugues. Bibliothèque Toussaint.

Jusqu'au 10 juin
Armando Texeira
Peintures. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Du 10 au 23 juin
La Doutre
Peintures de Frédéric Plisson. 10 h - 12 h et 15 h - 20 h, galerie des Deux-Voûtes, rue Beaurepaire.

Du 10 juin au 10 septembre
Edward Baran
Dessins, monotypes. 3 et 4 €. Tous les jours, 10 h - 19 h (21 h le vendredi), musée des beaux-arts.

Pierre David ©Musées d'Angers

Jusqu'au 12 juin
Plantes improbables et merveilleuses
CAUE 49. 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, Maison de l'architecture, avenue René-Gasnier.

Du 15 au 22 juin
Pierre Duclou
Peintures, estampes. Le 22 juin, avec la participation du poète Yves Jouan. 15 h - 19 h, galerie Joëlle Maulny, 11, rue de Brissac.

Du 15 juin au 15 juillet
La jeune architecture - NAJA II
Ardepa/CAUE 49. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'architecture.

Du 16 au 25 juin
Masquarade
Installation de Carole Nicolas. Tous les jours, 10 h - 18 h 30, tour Saint-Aubin.

Du 16 juin au 10 septembre
La Loire cette artiste
Photos de Jean-Paul Gislard. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h 30, hôtel de ville.

Jusqu'au 25 juin
Photos nature
British History Museum de Londres et BBC Wildlife Magazine. 2 à 4 € ; gratuit moins de 18 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles.

Jusqu'au 30 juin
Modes d'emploi
Peintures de Yolaine Giret. 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Macréau
Peintures. Mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche et jours fériés, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 13 juillet
Agriculture et biodiversité
Point sur les recherches de l'INRA. Terre des Sciences. 9 h - 17 h, Maison de la technopole, rue Le Nôtre.

Des chorales sur les bancs de l'école

En juin, les élèves des écoles d'Angers chantent ! Du côté de l'enseignement privé, c'est Chant'École, un projet mené tous les ans depuis 1992 pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 du département. Cette année, 1 800 élèves de vingt-sept écoles participent. Après avoir travaillé avec leurs enseignants, ils se rassemblent une fois par trimestre pour mettre en commun les chansons étudiées. L'aboutissement est une série de concerts, cette année les 9 et 10 juin. Au programme, "le chant dans tous ses états", des œuvres de divers courants musicaux : rap, folklore, opéra, jazz…

Quant aux élèves des écoles publiques, s'ils se rassemblent en un grand concert tous les trois ans seulement, la priorité est donnée à la démarche pédagogique régulière du chant choral. Néanmoins, les années "sans concert", une trentaine de "Choralies", concerts de chorales scolaires, se déroulent dans le département, avec à chaque fois de 150 à 2 000 élèves, soit au total quelque 25 000 enfants chaque année. Ces regroupements concernent les enfants depuis la grande section de maternelle jusqu'au CM2. Chaque élève pratique ainsi le chant choral pendant six années consécutives. À Angers, un concert a déjà eu lieu le 20 avril et un autre est prévu le 23 mai.

Concerts Chant'École, vendredi 9 juin, à 20 h 30, et samedi 10, à 15 h 30 et 20 h 30, Amphitéa, 7 euros.
Choralies le 23 mai, 18 h 30 et 21 h, au théâtre Chanzy.

Archives municipales, Angers.

Angers en 1848

Rien de tel pour comprendre une ville qu'une vue aérienne. Les premières représentations d'Angers ont utilisé la technique de la vue cavalière pour donner à voir la ville : Vandelant en 1576, Ménard en 1638. La vue aérienne véritable apparaît avec l'aérostation. Toute une série de vues de villes sont éditées dans la première moitié du XIXe siècle.

>HISTOIRE

La ville d'Angers est comprise dans ces "excursions aériennes". Il ne s'agit pas encore de photographies aériennes, mais de dessins d'après nature, reproduits en lithographie. Deux vues sont d'abord éditées pour Angers, l'une du peintre et lithographe Jules Arnout (1814-1868), qui expose à Paris entre 1852 et 1867 une série de vues françaises, anglaises et italiennes. La seconde est due au crayon d'Alfred Guesdon, dont le musée de Nantes conserve plusieurs vues de villes. Ces deux vues ne sont pas datées. Une troisième est publiée par Mollay, datée de 1878 et prise à l'aplomb de la gare Saint-Laud.

Le document reproduit ici, de Jules Arnout, est très riche d'informations. Il est exceptionnel dans sa version en couleur. La ville, saisie depuis le sud-ouest, apparaît dans toute la splendeur de sa nouvelle parure de boulevards (1809-1835), remplaçant les vieux remparts sombres de saint Louis. Deux nouveaux ponts ont été ouverts : la Basse-Chaîne en 1838 et la Haute-Chaîne en 1839, ainsi dénommés pour rappeler que la ville était entièrement close au Moyen Âge, y compris sur la Maine, où l'on tendait des chaînes.

À bien y regarder, on s'aperçoit que la ceinture de boulevards n'est pas complètement fermée. L'arrière-plan montre le boulevard des Pommiers (boulevard Carnot) se heurtant à la cale du port Ayrault ! C'est seulement en 1869 que le cercle des boulevards se clôt au nord avec l'ouverture du boulevard Ayrault à l'emplacement de l'ancien port. Autre équipement de ce premier âge de l'urbanisme angevin, les deux quais, de part et d'autre du pont du Centre : le quai Royal, planté d'arbres, et le quai Ligny, entre le pont et le château, achevé en 1841. Il n'y en a pas d'autres.

La date précise de cette vue en ballon est relativement aisée à cerner. Premier indice : l'abattoir au premier plan, perché sur son tertre de remblais pour le maintenir hors d'eau en période de crue. Il a été mis en service le 20 février 1847. Second indice : les ponts. Le pont du centre, aux arches régulières, vient d'être reconstruit. L'ouvrage est achevé en novembre 1847. Bien qu'il soit doté de huit arches, le dessin n'en laisse apparaître que sept. Le pont de la Basse-Chaîne, au premier plan, fournit le deuxième terme de la fourchette de datation : c'est le pont suspendu qui est ici encore en service, avant qu'il ne s'écroule, le 16 avril 1850, sous le pas des fantassins du 3e bataillon du 11e léger, faisant deux cent vingt-cinq victimes.

Notre document peut donc être situé entre novembre 1847 et avril 1850. La date peut encore être affinée. Une cheminée crache une furieuse fumée noire, près de l'abattoir, sur le boulevard de Nantes (Gaston-Dumesnil), à l'emplacement même du futur théâtre du Quai. Il s'agit des établissements Berendorf (future entreprise Laboulais), ateliers de fonderie de fer, chaudronnerie et ajustage, créés en 1836 au Rideau, à la poupe de l'île des Carmes et transférés en face de l'abattoir en 1848. La vue en ballon a donc été réalisée à l'été 1848. D'ailleurs, si elle avait été plus tardive de deux, ou même d'une seule année, l'aurait-on axée au-dessus de la Maine, avec un angle de prise de vue excluant la nouvelle gare de chemin de fer inaugurée en juillet 1849 ?

Certes non.

On constate ici que l'extrémité droite de la vue s'arrête à l'enclos de l'ancien monastère de la Visitation, transformé en caserne. L'axe de la vue de 1878, en revanche, s'est déporté vers la gare. La grande rue que l'on voit, bordée sur sa droite par la Visitation, aboutit à une sorte de place, qui n'est que le carrefour entre la rue du faubourg Saint-Laud et la rue du Temple. Ce n'est pas l'actuelle place de la Visitation, ouverte en 1852-1853 dans les jardins de la Visitation, de l'autre côté de la caserne, à la limite de cette vue.

Il est enfin intéressant d'observer le

"Angers en ballon", dessiné d'après nature et lithographié par Jules Arnout, imp. Lemercier à Paris.

cours de la Maine, qui est encore celui du Moyen Âge. Aucun remblaiement n'a été effectué : le canal des Tanneries, où sont amarrés plusieurs bateaux-lavoirs, dégage nettement l'île des Carmes. Il en sera ainsi jusqu'en 1866. Devant l'école des Arts et Métiers, devant l'hôpital Saint-Jean, point de place La Rochefoucauld, mais des boires, un port. L'ancien pont à moulins des Treilles laisse toujours voir ses vestiges, transformés en établissement de bains sur la rive gauche. Les prairies des luisettes [1] de Boisnet sont à peine en cours de remblaiement. Et précisément ces travaux commencent en 1848. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

(1) Variété de saule.

La biodiversité, un équilibre fragile

>ENVIRONNEMENT

La protection de la biodiversité, tel est le thème choisi par la Ville pour la semaine nationale du développement durable, du 28 mai au 4 juin. En effet, la biodiversité est considérablement mise à mal actuellement, avec l'extinction de plus en plus rapide de certaines espèces animales ou végétales. Ainsi, la liste rouge des espèces menacées publiée début mai par l'Union internationale pour la conservation de la nature comprend 16 125 espèces, soit 530 de plus que sur la liste précédente, de décembre 2004.

Thierry Bonnet

Le "Gazé", aporia crataegi, papillon présent en Anjou, figure sur la liste des espèces menacées d'extinction.

Animations et forum

Or, la survie des humains dépend de celle des autres êtres vivants. La biodiversité est indispensable pour maintenir l'évolution du monde, réguler les équilibres de la biosphère, absorber et décomposer les polluants de toutes sortes dans l'air, le sol et l'eau.

À côté du programme d'animations pour le public, le troisième forum sur les projets de conservation in situ pour les parcs zoologiques et aquariums européens se tiendra du 30 mai au 2 juin, au centre de congrès. Il est organisé par le zoo de Doué-la-Fontaine, avec le soutien de l'association européenne des zoos et aquariums. Le thème de travail retenu cette année est "Conservation et partenariats : création de réseaux entre l'Amérique latine et l'Europe". ■

Contact, Maison de l'environnement, 02 41 22 32 30.

Au programme de la semaine

- **Dimanche 28, atelier sur le thème de la lutte biologique, au jardin bio de la Maison de l'environnement, de 10 h à 12 h ;**
- **Du 30 mai au 22 octobre, exposition "Amazone nature", au muséum des sciences naturelles, sur l'extraordinaire biodiversité de la faune de l'Amazone, le plus grand fleuve du monde, gravement menacé par les activités humaines ;**
- **Mardi 30 mai, *Quand le chat n'est pas là*, film sur les animaux de proximité – hérisson, chouette, souris… – dans une maison de campagne normande et rencontre débat, aux 400 Coups, 20 h 15 ;**
- **Mercredi 31 mai, de 10 h à 12 h sortie ornithologique au lac de Maine avec la Ligue pour la protection des oiseaux, rendez-vous au camping ; de 14 h à 17 h, cinéma : *Pourquoi les dragons n'existent plus*, film d'animation (5 mn) et *Les griffes de l'Amazone*, sur la vie des animaux à griffes, paresseux, tatou, tamanoir… ;**
- **Du 31 mai au 14 juin, exposition "Biodiversité en Anjou", salles voûtées de l'hôtel de ville ;**
- **Jeudi 1er juin, conférence "la biodiversité, quel avenir pour demain ?", par Bernard Chevassus-au-Louis, président du muséum national d'histoire naturelle, au centre de congrès, 20 h ;**
- **Vendredi 2 juin, film *Équateur, les rivières du soleil*, sur le cycle de la vie dans la forêt amazonienne, et rencontre débat aux 400 Coups, 20 h 15 ;**
- **Du 3 juin au 31 août, exposition "Loire sauvage", photos de Louis-Marie Préau, à la Maison de l'environnement ; le 3, à 18 h 30, rencontre avec le photographe et le philosophe Lucien Guirlinger ;**
- **Du 3 juin au 17 septembre, exposition "Naturellement Loire… une escale en Anjou", le patrimoine naturel de la Loire angevine et son évolution des temps géologiques à nos jours, l'impact des activités humaines ; salle Chemelier, tous les jours, 11 h - 19 h ;**
- **Dimanche 4 juin, randonnée botanique avec Monique Davard, de 10 h à 16 h, 8 euros, sur inscription à la Maison de l'environnement.**

Séances de cinéma gratuites.

SIVVL Sogestar

SIVVL Sogestar

Lamoura, une bonne adresse dans le Haut-Jura

>TOURISME

L'hiver, c'est le paradis des skieurs de fond. L'été, celui des randonneurs et des mangeurs de tartes aux myrtilles. Depuis quarante ans, les Angevins entretiennent des liens privilégiés avec le Haut-Jura. La Ville y partage avec d'autres communes de France un village vacances dans la petite commune de Lamoura, à 1 160 m d'altitude, au cœur d'un parc naturel régional. Ouvert presque toute l'année, le village accueille un public varié de clubs sportifs, retraités, classes de neige et classes vertes, congressistes…, et bien évidemment des familles, tout particulièrement pendant les vacances scolaires.

Été comme hiver, les vacances sont bonnes à Lamoura.

"Date et durée du séjour, choix des activités encadrées ou non, on peut se constituer un programme à la carte, confirme Lydia Le Corre, chargée du service Lamoura à la Ville. *À partir du 24 mai et jusqu'en septembre par exemple, plusieurs séjours clé en main sont proposés autour de deux thématiques : des séjours "excursions" à vocation touristique et des séjours "randonnées" à vocation plus sportive. Selon les dates, le voyage aller-retour en car est même possible".*
Ceux qui préfèrent les vacances improvisées trouveront également sur place un large choix d'activités sportives et culturelles, encadrées ou non, pour occuper les journées.
"À son arrivée, chaque résidant achète la carte multi-activités [1], explique Lydia Le Corre. *Cette carte lui permet d'accéder librement au restaurant* [2] *et aux diverses installations : atelier d'arts, piscine, mur d'escalade, stand de tir à l'arc, salle de musculation, practice de golf, minigolf, courts de tennis, terrain de volley-ball et de basket…"* Pour les soirées aussi, la palette des divertissements est variée : discothèque, spectacle ou cinéma, bibliothèque…, le tout gratuitement. Pour les plus jeunes, deux clubs d'animations fonctionnent dans la journée.
"Le village est ouvert à tous, confirme Lydia Le Corre, *mais les habitants d'Angers bénéficient en plus de tarifs préférentiels. Il est possible de réserver son séjour à tout moment de l'année, il suffit pour cela de contacter le service Lamoura à l'hôtel de ville. Avec un conseil : il vaut mieux s'y prendre le plus tôt possible."* ■

Renseignements : service Lamoura, hôtel de ville, 02 41 05 40 75.

(1) 6 euros par personne de plus de 6 ans valable pour toute la durée du séjour.
(2) Hébergement en pension complète.

9e Trophées de l'avenir, les 3 et 4 juin

>RENDEZ-VOUS

Sacré plateau pour sa neuvième édition. Les Trophées de l'avenir, qui se disputeront au stade du Lac-de-Maine les 3 et 4 juin, promettent d'offrir un beau spectacle aux Angevins avec les champions de demain. Huit équipes "espoir" de joueurs de moins de 18 ans sont ainsi attendues : le Stade Rennais, le BK d'Aalborg (Danemark), le Royal Standard de Liège (Belgique), le FC Boavista Porto (Portugal), l'Espanyol Barcelone (Espagne), une sélection des États-Unis, l'équipe Yeelen de Bamako (Mali), sans oublier une sélection de joueurs du département. Créé en 1998 par le NDC Football, le tournoi entend cependant conserver *"son esprit de fête et de convivialité"*. Pour cela, deux cent vingt-quatre enfants de 6 à 8 ans, soit trente-deux équipes, participeront à un mini-tournoi. Enfin, cette manifestation œuvre pour la bonne cause puisque le prix d'entrée (2 euros) est reversé à l'association Les enfants de la Terre, de Yannick et Marie-Claire Noah. ■

Thierry Bonnet/archives

Des joueurs parmi les meilleurs espoirs du football s'affronteront les 3 et 4 au stade du Lac-de-Maine.

Gratuit pour les moins de 16 ans. Renseignements : 06 89 67 14 02.

Thierry Bonnet/archives

Beach soccer au lac, du 14 au 25 juin

>ÉVÉNEMENT

Discipline de démonstration au J.O. de Pékin en 2008, le beach soccer est une activité encore jeune. Cela fait pourtant cinq ans que les Angevins ont découvert ce sport – porté en France par les frères Cantona – à l'occasion du tournoi organisé par la Ville.
Cette année encore, les fondus de beach soccer ont rendez-vous au lac de Maine. La cinquième édition se déroulera du 14 au 25 juin.
Le coup d'envoi sera donné par le tournoi des minots. Ces premières rencontres opposeront de tout jeunes joueurs (9-11 ans), le 14 juin, de 13 h à 18 h.
Après une courte pause, les festivités reprendront le mardi 20 juin pour ne s'arrêter que le dimanche 25 au soir, après la finale des grands. Pendant toute la semaine, le programme sera copieux.
Le mardi 20, de 17 h à 19 h, séances d'initiation au beach soccer.
Le mercredi 21, de 13 h à 18 h, poursuite du tournoi des minots, pour les joueurs de 12 à 15 ans.
Le jeudi 22, de 17 h à 19 h, nouvelles séances d'initiation. Le samedi 24, les 15 - 17 ans ont rendez-vous de 9 h 30 à 18 h 30 pour disputer la rencontre des ados. Elle devrait accueillir seize équipes et quelque cent vingt-huit joueurs.
Quant au challenge des filles (plus de 15 ans), initié avec succès l'an dernier, il débutera à 11 h pour se terminer en fin de journée.
Dix équipes sont attendues soit quatre-vingts participantes.
Enfin, la journée du dimanche 25 est consacrée au tournoi des grands (plus de 18 ans). Comme en 2005, vingt-quatre équipes devraient disputer les épreuves, avec un niveau toujours plus élevé.
À côté des matches, de nombreuses animations seront proposées, notamment pendant le tournoi des minots et le dimanche : structure gonflable pour les enfants, concours de dessin, maquillage, démonstration de capoeira, de lancer d'ultimate… et une démonstration de beach soccer par d'anciens joueurs du SCO, de l'époque où le club évoluait en D1.
À découvrir enfin, sur le stand de l'association Benso des étudiants maliens, un projet de partenariat Angers-Bamako mené avec les clubs NDC football et ACBB basket-ball. ■

Inscription auprès de l'Animation sportive municipale au 02 41 25 72 83.

Water-polo : tournoi des nations

Thierry Bonnet

>SPORT

Allemagne, Pays-Bas, Italie et France. Les meilleures équipes européennes féminines cadettes [1] de water-polo sont attendues à Angers les 26, 27 et 28 mai. Pour la première fois, la ville accueille le tournoi des quatre nations. Il se déroulera dans le nouveau bassin de la piscine Jean-Bouin, construit selon les normes internationales.
Douze rencontres sont programmées, avec des matches qui se déroulent en quatre périodes de 7 minutes (hors arrêts de jeu). Chacune des deux équipes comporte six joueuses, un goal et de six à sept remplaçantes.
Le premier match se jouera vendredi 26 mai, à 17 h, il opposera l'Allemagne et l'Italie puis, à 19 h, les Pays-Bas et la France.
Le 27, les compétitions reprendront à 16 h pour la rencontre Italie - Pays-Bas suivie, à 18 h, par le match France - Allemagne.
Dimanche 28, rendez-vous à 9 h pour Pays-Bas - Allemagne puis, à 11 h, Italie - France. ■

(1) Âgées de plus de 17 ans.

Entrée gratuite.
Renseignements auprès de Christian Quélin, président du club de water-polo d'Angers natation, au 06 22 31 61 95.

Lycéens et étudiants : Maine'cup les 20 et 21 mai

>INÉDIT

Amener les lycéens et les étudiants à mieux se connaître. Tel est l'objectif de la Maine'cup, initiée par l'association Voile de l'école supérieure d'agriculture (ESA). Cette manifestation se déroulera les 20 et 21 mai, au lac de Maine. *"Notre objectif,* explique Loïc Boucher, le trésorier de l'association, *est de privilégier la rencontre dans une ambiance saine (sans alcool) et festive autour de trois activités sportives : la voile, le kayak et le beach-volley."*
Vingt équipes de dix personnes sont attendues pour concourir dans chaque discipline : trois équipiers pour la voile (un sur Laser et deux sur 420), deux en kayak biplace et cinq en beach-volley. Les débutants sont invités à se jeter à l'eau.
"D'ailleurs, des moniteurs de voile donneront des conseils avant les épreuves", souligne le jeune trésorier. La participation est fixée à 5 euros par personne comprenant repas, assurance et prêt du matériel.
Une campagne d'affichage militante a été menée dans les lycées angevins et sur les campus.
Les organisateurs attendent les candidats avec un souhait : *"que cette manifestation devienne un véritable rendez-vous"*. ■

Renseignements : 06 75 92 32 50.

>INFORMATION

Déclarations de revenus 2005 : permanence des services fiscaux du 22 au 24 mai et du 29 au 31 mai, de 9 h à 17 h, à l'hôtel de ville, et du 9 au 31 mai à la cité administrative, accueil bâtiment C, de 8 h 30 à 16 h 30. Contact : 02 41 24 44 01.

L'Institut municipal change de numéro de téléphone : 02 41 05 38 80. Fax : 02 41 05 38 85.

Le concours "talents des cités", à l'initiative du ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement, récompense des moins de 40 ans ayant ou allant créer leur entreprise ou association dans leur quartier ou dans une zone franche urbaine. Inscriptions avant le 31 mai au 01 53 24 26 33, info@talentsdescites.com www.talentsdescites.com

www.reussite-bac.com, le nouveau site de la Mutuelle des étudiants, propose un programme de révision du bac gratuit et personnalisé et une préparation de la rentrée étudiante. Contact : 02 41 87 17 20

>RENDEZ-VOUS

"Développement durable au quotidien : où puiser nos énergies ? Éclairons le débat !", café éthic le 13 juin, à 20 h 15, au centre d'accueil du lac de Maine, proposé par la Maison de l'environnement, Terre des sciences et le centre d'accueil Éthic étape. Gratuit. Renseignements : 02 41 22 32 30.

Ateliers "logement" pour les 18-30 ans

Où trouver un logement ? quels sont les droits et devoirs du locataire et du propriétaire ? quel budget logement prévoir ? de quelles aides bénéficier ? comment effectuer la visite ?…
Les 18-30 ans à la recherche d'un logement pourront trouver réponse à toutes leurs questions au centre information jeunesse, 5, allée du Haras. Le jeudi, de 15 h à 17 h, Gaëla Daniel y propose un "accueil logement". *"Cette première approche, déjà exhaustive, peut être complétée par la participation à des ateliers "recherche logements" organisés sur place qui permettent d'approfondir les thèmes évoqués depuis la recherche du logement jusqu'à l'installation dans ses murs"*, explique la jeune femme qui tient également des permanences au foyer résidence de jeunes L'Harmattan, 36, boulevard Auguste-Allonneau, du lundi au vendredi (sauf jeudi après-midi, mercredi et vendredi matin). Tél. : 02 41 43 95 55. Toutes ces démarches sont gratuites.

Contact au Centre information jeunesse, 5, allée du Haras, 02 41 87 74 47.

Fête du jeu à la Roseraie, le 10 juin, de 14 h à 19 h 30, sur la place et dans le centre Jean-Vilar. Au programme :spectacles de cirque, magie et musique à 20 h 30 (2 €). Réservation au 02 41 68 92 50.

"Immeubles en fête" le 30 mai. Les personnes souhaitant créer une animation entre voisins peuvent se procurer l'affiche et les invitations dans les mairies, organismes HLM et Monoprix. www.immeublesenfete.com

Réunion publique sur les zones classées "Natura 2000 en Anjou" le 20 juin, à 20 h 30, à l'auditorium du musée des Beaux-arts. Gratuit. Renseignements : 02 41 05 38 38.

Portes ouvertes de Terre des Sciences le 31 mai, de 9 h à 12 h, à la Maison de la technopole. Tél. : 02 41 72 14 21.

Forum de la transmission d'entreprises le 18 mai, de 9 h à 18 h, à la Maison de la création et de la transmission d'entreprises, centre Pierre-Cointreau, 132, avenue de Lattre-de-Tassigny. Renseignements : 02 41 74 70 00.

Escapade au musée "entre midi et deux" (12 h 15 - 13 h 30) : le 8 juin, "galerie de portraits" au musée des beaux-arts, proposée par la direction des musées et les comités d'entreprise, sur réservation. Contact : Inter-CE DACC, 02 41 87 48 71.

Observation des étoiles avec Ciel d'Anjou le 20 juin, dès 20 h 30, à la Maison des chasseurs de Bouchemaine. Gratuit pour adhérents, 3 € sinon. Tél. : 02 41 54 63 19 ou 02 41 69 17 46.

Soirée-débat "l'école, une chance pour tous", autour du film *Ça commence aujourd'hui* de Bertrand Tavernier, le 8 juin à 20 h 15 aux 400 Coups, avec ATD Quart-Monde. 4,3 €. Contact : 02 41 87 83 88 atd.quart.monde49@laposte.net

Journée du livre contre la misère le 10 juin, de 13 h 30 à 20 h, aux greniers Saint-Jean, avec ATD Quart-Monde : rencontres avec auteurs, conférences, forums, stands et expositions. Gratuit. Contact : 02 41 87 83 88 atd.quart.monde49@laposte.net

La caravane des entrepreneurs de la reprise et de la transmission d'entreprise fera étape sur le parking du parc des expositions le 19 mai, de 9 h à 18 h. Contact : 01 39 57 64 82, www.caravanedesentrepreneurs.com

Grande journée de fête proposée à tous les Angevins par la maison de quartier de Verneau, avec les habitants et les associations, samedi 10 juin, sur le plateau des Capucins, dans le champ à l'angle des chemins des Chalets et de la Charnasserie. De 9 h à 1 h, animations, musique, pique-nique et barbecue, cinéma en plein air, grand bal… (*Lire page 20*).

>SOLIDARITÉ

Stand d'Aide et action, au profit des parrainages d'enfants, aux Greniers de la place Ney, le 4 juin ; dons d'objets à vendre bienvenus. Tél. : 02 41 43 72 21 ou 02 41 36 00 28. Aussi, petite randonnée solidaire le 21 mai, départ 10 h 30, mairie de Saint-Jean-des-Mauvrets, contact, 02 41 66 51 85.

ATD Quart-Monde tient des permanences le samedi de 10 h à 12 h et le premier mercredi du mois de 16 h à 18 h, 1, rue Jean Bodin. Tél. : 02 41 87 83 88, atd.quart.monde49@laposte.net

>SORTIES

Sortie ornithologique au parc Saint-Nicolas le 31 mai, de 10 h à 12 h, avec la LPO. Gratuit. Inscriptions : 02 41 22 32 30

Sorties botaniques avec la Maison de l'environnement : au jardin des Plantes le 24 mai, au parc de l'Arborétum le 14 juin, de 14 h 30 à 16 h 30. Gratuit sur inscription au 02 41 22 32 30.

Visite de la collection botanique de l'Institut National d'Horticulture le 7 juin, de 14 h 30 à 16 h 30. Gratuit, sur inscription au 02 41 22 32 30.

Randonnée botanique le 4 juin, de 10 h à 16 h. Départ de la Maison de l'environnement. Adulte : 8 €, enfant : 2 €. Inscriptions : 02 41 22 32 30.

Hissez les voiles au lac de Maine

Paré à naviguer ? Le NDC voile propose des stages tout l'été au lac de Maine. Avec deux sessions dès juin : pour les adultes, en soirée (17 h 30 - 20 h 30) du 19 au 23, et pour les lycéens, l'après-midi du 26 au 30. En juillet et août, cela commence dès 6 ans, par le "jardin des lacs" : navigation sur des petits bateaux collectifs. Les jeunes peuvent ensuite faire de l'Optimist (à partir de 8 ans), du dériveur (11 à 16 ans) et du catamaran (13 à 18 ans). Pour les 11-14 ans, des semaines mêlent voile et kayak. Les stages durent une à deux semaines, en externat, du lundi au vendredi, en demi-journée pour les plus petits.
La planche à voile est proposée par sessions de deux heures, pour les jeunes à partir de 12 ans et pour les adultes, avec trois niveaux : initiation, perfectionnement et loisirs.
Les ados (13 - 18 ans) peuvent conjuguer catamaran et initiation à la planche.

Inscriptions les 19 et 26 mai et 2 juin puis les mardi, jeudi et vendredi, 14 h - 18 h et le mercredi, 9 h - 12 h, au Pavoa, parc de loisirs du lac de Maine. Stages de 40 à 149 euros. Garderie de 12 h à 14 h, 2 euros repas non compris. Contact, 02 41 73 83 00 ou ndcvoileangers@wanadoo.fr Site : www.ndcvoileangers.com

Thierry Bonnet

Observation des oiseaux nicheurs du lac de Maine, avec la LPO, le 7 juin, de 10 h à 12 h. Gratuit. Tél. : 02 41 22 32 30.

Rando vélo sur l'île Saint-Aubin le 11 juin, de 9 h 30 à 12 h. Gratuit sur inscription au 02 41 22 32 30.

>SPORTS

Randonnée roller avec les Hawks le 20 juin, 20 h - 22 h, pour patineurs confirmés. Départ place François-Mitterrand. Protections conseillées. Gratuit. Contact : 02 41 88 38 19 ou www.hawksdangers.net

10e fête du vélo en Anjou le 18 juin : 140 km de routes départementales entre Notre-Dame-du-Marillais et Saumur réservés de 8 h à 18 h aux cyclotouristes. Contact: www.cg49.fr

Cours de natation collectifs (5 personnes maximum) cet été, du mardi au samedi, à la piscine de la Baumette. Quatre périodes au choix : 6 au 22 juillet, 25 juillet au 5 août, 8 au 19 août, 22 août au 2 septembre. Carte de 10 leçons de 30 mn, 49 euros. Inscriptions dès maintenant, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, au 02 41 79 19 24.

>SPECTACLES

Présentation sortie de fabrique de la création en cours du spectacle "Ô" de Jo Bithume le 18 mai à 18 h, 18 h 45 ou 19 h 30, à la Paperie, à Saint-Barthélemy. Durée 30 mn. Réservations : 02 41 66 04 67.

>LOISIRS

Jeux de société en anglais autour d'une pizza le 15 juin, de 18 h à 20 h, à la Bibliothèque anglophone. 6 €, pizza et boisson comprises. Inscriptions : 60, rue Boisnet ou 02 41 24 97 07.

Tourisme et Loisirs propose le grand parcours du Puy du Fou le 11 juin. Offres sur www.tourisme-loisirs49.fr ou 25, rue Saint-Lazare. Tél. : 02 41 48 73 73.

Exposition de maquettes de décors pour *La Flûte enchantée*, réalisée par les élèves du collège François-Rabelais dans le cadre d'un projet sur l'opéra. Hall du Grand-Théâtre, jusqu'au 6 juin.

>ATELIERS

Inscriptions aux cours de Musique et mouvement du 13 au 19 juin au château du Pin, 1, rue du Pin. Tél. : 02 41 68 36 61.

Atelier "lutte biologique au jardin" le 28 mai, de 10 h à 12 h. Gratuit sur inscription au 02 41 22 32 30.

Atelier de danse CNDC les 20 (14 h - 17 h) et 21 mai (11 h - 13 h et 14 h - 17 h), studios Bodinier. 60 €, réduit 40 €, + carte CNDC 10 €. Inscriptions : 02 41 24 12 12.

Atelier d'anglais pour les 12-14 ans, à partir d'activités ludiques, du 5 au 7 juillet, de 15 h à 18 h, à la Bibliothèque anglophone. 75 €. Inscriptions : 60, rue Boisnet ou 02 41 24 97 07.

Jo Bithume propose des stages arts du cirque aux 6 - 14 ans, de 3 à 5 jours, du 5 juillet au 25 août. Journées complètes ou demi-journées. Inscriptions rue de la Paperie à Saint-Barthélemy-d'Anjou : 02 41 66 04 45, ecole@compagniejobithume.com

Stages sculpture et modelage tous niveaux en juillet avec Artis, 9, rue de Belgique. 80 € les 2 jours. Renseignements : 06 83 90 89 11 ou artis@tele2.fr

>FORMATION

L'Adfocal propose des formations BAFA. Renseignements : 26, rue Brault, 02 41 22 00 88, adfocal@wanadoo.fr

Micro-crédit pour personnes en difficulté

Obtenir un prêt quand on est en difficulté est pratiquement impossible. C'est pourquoi la Caisse d'épargne des Pays de la Loire, le Crédit municipal de Nantes, le Secours catholique et l'association Finances et pédagogie ont décidé d'expérimenter dans le département le micro-crédit social. Son but : favoriser l'insertion bancaire et l'accompagnement de personnes dont les ressources mensuelles sont comprises entre 500 et de 1 200 à 1 500 euros. Ce dispositif original s'inscrit dans les actions du Fonds de cohésion sociale, confié par l'État à la Caisse des dépôts. Des prêts d'un montant allant de 150 à 1 500 euros, au taux de 1 %, seront octroyés pour aider à concrétiser un projet personnel : formation professionnelle, financement d'un véhicule, permis de conduire, frais d'agence et caution pour l'entrée dans un nouveau logement… Les intéressés bénéficieront d'une formation sur la relation à l'argent et la gestion de budget, par Finances et pédagogie. Ils seront accompagnés tout au long de la vie du crédit par un bénévole du Secours catholique et un référent bancaire du Crédit municipal.

Renseignements et demande de dossier au Secours catholique 49, 02 41 88 85 65, ou au bureau d'Angers du Crédit municipal, 02 41 33 89 00.

DR

Son pour son prison, au Chabada

Soirée pas comme les autres, le 9 juin, au Chabada. Elle sera gratuite pour tous et surtout elle sera enrichie de vrais morceaux d'engagement solidaire. En effet, elle est organisée par le groupe local du Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (Génepi), à l'occasion des trente ans de l'association.
Les Angevins sont vingt-trois, étudiants du public ou du privé, dont six "anciens". Le responsable, Romuald Veau, est adhérent depuis trois ans. Le Génepi agit à l'intérieur de la maison d'arrêt, en aidant les professeurs qui donnent des cours aux détenus et en proposant des animations socioculturelles. Les étudiants organisent aussi des actions d'information et de sensibilisation sur l'univers carcéral, en milieu scolaire ou à destination de tous, comme cette soirée. Les groupes programmés sont tous engagés en faveur des personnes incarcérées : *Henri, Léon et les autres* a prévu un concert la semaine précédente à la prison ; le *100e Singe* et *Zaruts* animent régulièrement des activités sur le thème de la musique dans le quartier des mineurs. Au cours de la soirée, ils auront l'occasion d'en témoigner. Une exposition de photos prises par les détenus, une maquette de cellule et des projections sur le thème de la prison compléteront la soirée. **Contact, 06 20 38 46 66.**

>ENSEIGNEMENT

L'École maîtrisienne des Pays de la Loire recrute de nouveaux élèves le 20 mai. Renseignements : 10, rue du Vollier, 02 41 88 60 61.

>ENFANCE

"Histoire de jouer ", jeux à partager en famille, le 10 juin, de 15 h 30 à 16 h 15, à la bibliothèque Toussaint secteur jeunesse. À partir de 4 ans. Tél. : 02 41 24 25 50.

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement cadre de vie 02 41 05 44 18
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchèteries
Les déchèteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes du lundi au samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 45. Elles sont ouvertes les dimanches et jours fériés, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air 02 41 05 44 18

Qualité de l'eau 02 41 79 73 90

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

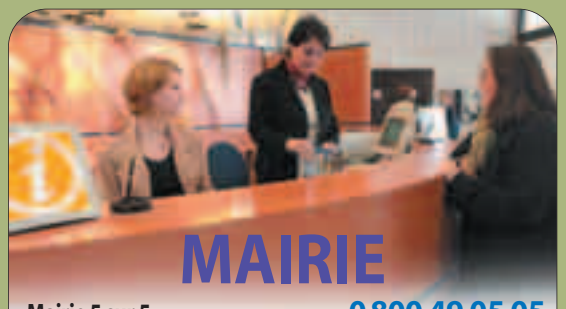

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

Vaccinations *direction Santé publique* 02 41 05 44 30

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC *Agence conseil personnes âgées* 02 41 25 01 11

Point Info Famille 02 41 05 45 80

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, inceste.

Maison de justice et du droit 02 41 45 34 00

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

AAVAS 02 41 36 02 07
Association d'aide aux victimes d'abus sexuels.

ADAVEM 49 02 41 20 51 26
Association d'aide aux victimes et de médiation.

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

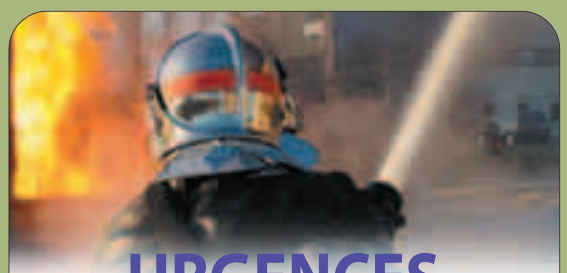

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Maison médicale de garde 02 41 32 54 49

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF (numéro Azur) 0 810 433 049

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures,** appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00
***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

Dimanche 21 mai
***Pharmacie Grimault,** 69, rue Bressigny*
***Pharmacie Ricadat/Bourligueux**, 5, esplanade de la Gare*

Jeudi 25 mai
***Pharmacie Pantais/Viguier,** centre commercial Carrefour, 3, bd Gaston-Ramon*
***Pharmacie Félix,** 7, rue Montesquieu*

Dimanche 28 mai
***Pharmacie Bourgeonneau,** 18, place du Docteur-Bichon*
***Pharmacie Harter,** 3, avenue Pasteur*

Dimanche 4 juin
***Pharmacie Helluin**, 15, place de la Visitation*
***Pharmacie Brissot-Chansel**, 26, rue Beaurepaire*

Dimanche 11 juin
***Pharmacie Besson/Ducoin**, 13, place du Ralliement*
***Pharmacie Duteyeulle**, 10, boulevard Foch*

Dimanche 18 juin
***Pharmacie Balanger,** 241 ter, avenue Pasteur*
***Pharmacie Schwoob,** 71, rue de Létanduère*